

FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 112

MONTREAL, LE VENDREDI 22 MAI 1998

87¢ + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le Front commun et ses alliés

De peur d'être pris de court par une éventuelle campagne électorale automnale, les employés du Casino de Montréal et les omnipraticiens profiteront des prochaines semaines pour montrer leur détermination à obtenir des améliorations de leurs conditions de travail. Ce faisant, ces deux groupes deviennent le fer de lance des négociations qui auront lieu plus tard entre le gouvernement et ses 287 000 employés.

En conférence de presse, mercredi, les dirigeants des trois centrales syndicales, la CSN, la FTQ et la CEQ, ont fait connaître leurs demandes pour les prochaines négociations. En tête de liste, la question des salaires trône de façon magistrale: un milliard de dollars d'augmentation d'ici trois ans.

Les syndicats du secteur public se rappellent qu'ils ont eu gain de cause à la veille du référendum. Ces gains ont été ternis par la récupération des coûts salariaux qui a suivi le référendum. Si les salaires n'ont pas diminué pour la plupart des syndiqués — seuls les enseignants ayant cédé un peu de leurs revenus pour ne pas voir leur tâche augmenter après le départ de milliers des leurs pour la retraite —, en revanche, la rémunération n'a pas suivi la hausse du coût de la vie. Résultat: depuis le début de la décennie, les employés de l'Etat ont perdu l'avance qu'ils détenaient sur les autres salariés du Québec. Ce qui ne leur place pas pour autant en arrière



Jean-Robert Sansfaçon

puisque, selon l'étude de l'Institut sur la rémunération (IRIR), dont les dernières données fiables remontent à l'an dernier, les employés du gouvernement se retrouvent à parité avec l'ensemble des autres salariés québécois, et même en avance de 4,3 % par rapport au secteur privé en ce qui a trait à l'ensemble des salaires et avantages sociaux.

À la faveur du climat d'insatisfaction qui règne dans la population, on doit s'attendre à ce que les syndicats du secteur public mettent leur énergie à convaincre la population qu'ils méritent un peu de rattrapage. Si les grandes entreprises font des profits records, entendra-t-on, pourquoi les serveurs de l'Etat n'auraient-ils pas droit à leur part du gâteau de la croissance? Cette semaine, on a même parlé «d'appauvrissement» (appauvrir signifie «rendre pauvre», selon Le Robert) pour décrire la condition des salariés de l'Etat.

Recréé après des années de discorde, il serait surprenant que le Front commun syndical termine la course uni. Trop de divergences séparent désormais les employés des hôpitaux des milieux de l'éducation, ou les groupes de professionnels des simples salariés, pour ne prendre que ces deux exemples.

Elle est loin l'époque où les hauts salariés faisaient grève pour obtenir une réduction de l'écart qui les séparait de ceux du bas de l'échelle. Aujourd'hui, la demande est la même pour tous... en pourcentage.

Ni pour le gouvernement, ni pour les syndicats, la bataille n'est gagnée d'avance. Le gouvernement Bouchard ayant clairement manifesté son intention de maintenir le cap sur l'objectif de l'équilibre budgétaire, il est difficile de concevoir une entente qui compromette cet objectif. Quant à l'idée d'une loi spéciale, il n'en est pas question à quelques mois des élections. Seule porte de sortie: consentir des augmentations qui n'auraient d'effet qu'une fois un nouveau gouvernement élu.

Du côté syndical, parmi les éléments positifs au plan tactique, il y a bien sûr ces élections qui sont probablement reportées au printemps 1999. Un tel délai était inespéré avant la venue de Jean Charest. Il permettra aux troupes de prendre leur élan cet automne et de parvenir à développer une force de frappe significative à l'hiver, quelques semaines avant le déclenchement de la campagne électorale.

Autre élément qui pourrait influencer le cours des événements: les négociations en cours au Casino de Montréal. Voilà un groupe d'employés qui a le privilège de travailler pour l'une des vaches à lait dont le gouvernement ne peut pas se passer. Déjà victorieux une première fois en 1996 à la suite de la décision d'un juge-arbitre qui n'a pas tenu compte du contexte économique pour fixer les conditions de leur première convention, les employés du Casino entendent profiter de leur situation pour forcer la main du gouvernement dès la fin de semaine du Grand Prix. Le déroulement de ces négociations sera le signe du degré de vulnérabilité ou de détermination du gouvernement. Après tout, comment un gouvernement social-démocrate pourrait-il justifier qu'il accède aux demandes des croupiers et des serveurs du Casino, mais pas à celles des infirmières ou des enseignants?

Il y a ensuite les omnipraticiens qui, eux aussi, entendent accentuer les pressions dès ce printemps pour obtenir que l'on reconnaisse financièrement l'alourdissement de leur tâche, causé par le virage ambulatoire. Une affaire de 188 millions. Encore là, comment le gouvernement Bouchard pourra-t-il éviter la grève sans accéder à plusieurs des demandes des médecins et sans que cela ne se répercute sur les négociations avec ses 287 000 salariés?

Ah! Comme des élections dès l'automne simplifieraient les choses... si Jean Charest n'était pas là!

CULTURE

Godzilla: la réunion de l'argent et de la bêtise, page B 11



LE MONDE

Le départ de Suharto réjouit la communauté internationale, page A 7

CULTURE

Les petites librairies devraient se regrouper, croit Pierre Fortin, page B 10



L'Hôpital d'Ottawa s'excuse

Le conseil d'administration maintient sa décision d'embaucher David Levine mais offre ses excuses à la collectivité pour avoir soulevé des passions féroces

MANON CORNELIER
MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Le conseil d'administration de l'Hôpital d'Ottawa a tenu bon et a maintenu sa décision d'embaucher David Levine au poste de président-directeur général de l'institution. «Cette décision repose sur le fait que le conseil est toujours convaincu que M. Levine est la personne la plus qualifiée pour occuper ce poste important. De plus, le conseil n'exerce-

pas de discrimination envers M. Levine en fonction de son affiliation politique», a lu le président du conseil, Nick Mulder, en conférence de presse hier.

Critiqué pour avoir choisi un ancien candidat souverainiste, le conseil s'est toutefois senti obligé de répéter que M. Levine, comme les autres cadres, ne pourrait «profiter de [son] poste pour défendre des intérêts politiques». M. Levine

■ Une idée des libertés: l'éditorial de Lise Bissonnette, page A 10

ne serait au courant et d'accord, a-t-on pris le soin de préciser. De plus, le conseil s'engage à évaluer régulièrement le rendement et le leadership de son employé.

Les administrateurs ont aussi ressenti le besoin de s'excuser pour avoir avivé des passions dont ils avaient sous-estimé la féroce. «La nomination de M. Levine a soulevé chez certains membres de notre collectivité des réactions que nous n'avions pas totalement prévues. Nous nous excusons

VOIR PAGE A 12: HÔPITAL

Montréal a désormais ses entarteurs!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE CANDIDAT à la mairie Jacques Duchesneau a reçu une tarte à la crème en plein visage, hier soir, lors d'un rassemblement politique de plus de 2000 personnes à la gare Windsor. Les auteurs de ce singulier délit ont rapidement pris la fuite. Beau joueur, le chef du Parti Nouveau Montréal a accepté la chose avec humour, estimant que c'était moins grave que de se faire couper la moustache! Nos informations, page A 3.

Un 21 mai sur la Croisette

Chaude journée pour le jeune cinéaste québécois Denis Villeneuve, dont le premier long métrage solo était lancé hier à Cannes

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE DU DEVOIR À CANNES

Il était nerveux, Denis Villeneuve, hier midi, tout en se disant qu'après tout, mieux valait demeurer zen. Mais allez demeurer zen quand les premières projections de votre film se font le jour même à Cannes, que son auteur ignore quelle réception il aura, dans le champ de la critique comme du public. Alors, à la terrasse de la plage du Majestic, au côté de son comédien Alexis Martin, il prend le train du festival qui l'entraîne.

L'an dernier, le jeune cinéaste était déjà à Cannes, assis au même restaurant si je me rappelle bien, mais le contexte lui semblait bien différent. Il accompagnait *Cosmos*, coréalisé avec cinq autres réalisateurs québécois, issus comme lui de la relève. La responsabilité était partagée, le stress dilué en conséquence. Et puis, *Cosmos* fut projeté à «La Quinzaine des réalisateurs», une section toujours plus détendue que les catégories offi-

cielles. Cette fois, son *32 août sur terre*, un premier long métrage solo, se retrouve à «Un certain regard», qui fait partie de la sélection officielle. «La pression n'est pas la même, explique-t-il. J'ai beaucoup plus d'entrevues, de rencontres, cette année. Tout va plus vite.» Un *32 août sur terre* est produit par Roger Frappier, à qui le festival consacrait hier un hommage. C'était la journée Québec, ce qui mettait le film de Denis, seul film québécois présent à Cannes cette année, encore plus en exergue. Produit avec un budget minime (1,8 million), dix jours de tournage aux États-Unis, beaucoup de scènes extérieures, *Un 32 août sur terre* est le type même du film réalisé avec une grande économie de moyens.

«Le film a ses qualités, ses défauts. C'était moi en 1997, et je l'assume entièrement, précise son auteur. Disons que je n'en suis pas satisfait, mais content.» Le premier jet du scénario fut écrit rapidement et spontanément, alors que la

VOIR PAGE A 12: CROISETTE

■ Un 32 août un peu frusquet: la critique d'Odile Tremblay, page B 11

Ligne Des Cantons-Hertel

Les libéraux proposent une solution alternative

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le Parti libéral du Québec a présenté hier une solution alternative à la ligne à haute tension, fort controversée, que projette de construire Hydro-Québec entre le poste Des Cantons, en Estrie, et le poste Hertel, situé en face de Montréal, sur la rive sud, à la hauteur de Brossard, aux fins de rendre sécuritaire l'alimentation électrique des régions frappées par le verglas de janvier.

Cette solution alternative, qui serait «moins chère, plus rapide à construire et pratiquement sans impacts environnementaux du fait qu'elle utilise des emprises existantes», a été présentée en conférence de presse à Montréal, puis à Sherbrooke, par le critique de l'opposition en matière d'énergie, Christos Sirros, lui-même ancien ministre des Richesses naturelles. M. Sirros semble d'ailleurs avoir été alimenté dans cette affaire par des spécialistes hydro-québécois en raison de la précision des renseignements à sa disposition.

Les libéraux proposent donc d'alimenter le poste de Saint-Césaire, le cœur du réseau montréalais, par le sud plutôt que par la ligne à très haute tension de 735 kV en provenance de Sherbrooke, dont la construction suscite une vive opposition dans plusieurs municipalités estrieennes qui refusent d'être balayées. Le poste de Saint-Césaire est pour l'instant alimenté uniquement à partir du poste de Boucherville, un des cinq maillons de la ceinture

VOIR PAGE A 12: SOLUTION

Référendum irlandais

Les Irlandais apprennent à vivre ensemble

Les lieux de rencontre entre catholiques et protestants existent. Encore faut-il les trouver!

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BELFAST

Quatrième d'une série de cinq textes

Un Noir et un Blanc, ça se voit. Un francophone et un anglophone, ça s'entend. Mais comment distinguer un catholique d'un protestant? Protestants et catholiques n'ont pas de médailles dans le front. Pourtant, les Irlandais du Nord y parviennent sans difficulté. Il leur suffit de quelques mots échangés, d'un regard bien placé, d'une flexion au bon moment.

Il y a d'abord les prénoms. Tous les prénoms celtiques (Gael, Patrick, etc.) sont évidemment catholiques, alors que les Robert sont généralement protestants. Mais la méthode n'est pas infallible, il y a de nombreuses exceptions.

Il y a ensuite les noms de famille qui se divisent par religion. Les protestants pratiquent le football alors que les catholiques préfèrent une version locale de la crosse. A défaut, vous pouvez toujours demander quelle école a fréquenté votre interlocuteur ou quelle rue il habite. Ça ne trompe pas! «Drôle de pays, l'Irlande du Nord», dit John O'Farrell, directeur du magazine *Fortnight*, publié à Belfast. «D'abord, ce n'est pas un pays mais une entité administrative britannique. Ensuite, tous les habitants ont droit à deux nationalités. À la britannique, bien sûr, puisqu'ils naissent avec. Mais

VOIR PAGE A 12: IRLANDAIS

■ Le oui reprend de la vigueur, page A 7

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 17 Min: 6

Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 15 Min: 6

Détails, page B 6

INDEX

Agenda B 8 Le monde A 7
Annonces A 6 Les sports B 4
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 9 Mots croisés A 6
Économie A 8 Politique A 5
Éditorial A 10 Télévision B 10

www.ledevoir.com



EXPÉRIENCE PRATIQUE
ET LEADERSHIP

*Venez bâtir l'avenir
de Montréal avec nous!*



ÉQUIPE
MONTREAL

Devenez membre d'Équipe Montréal : 521-7005

LE DEVOIR

MONTREAL

La stérilisation rapide

Un problème vieux de cinq ans au CHUM

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Faute de ressources budgétaires, le recours à la stérilisation rapide par la méthode «flash» dure depuis au moins cinq ans dans deux des trois hôpitaux qui composent aujourd'hui le CHUM. Mais selon les experts de l'hôpital, cela n'a en rien affecté l'incidence des infections postopératoires chez les patients. Voilà du moins ce qu'ont soutenu hier le directeur des services professionnels, Louis Dufresne, et le chef du département de microbiologie médicale, François Lamothe, face aux problèmes de stérilisation au CHUM, dont faisait état *La Presse* hier.

À l'exception du pavillon Notre-Dame, les deux autres pavillons ont depuis plusieurs années recours à une méthode de stérilisation qui n'est pas conforme aux normes de pratique dans un hôpital. En raison d'un manque d'instruments chirurgicaux, on procède à une méthode rapide à haute température, appelée «flash» — recommandée en cas d'urgence seulement —, plutôt que d'effectuer le processus de stérilisation standard, qui requiert plus de temps et prévoit une procédure de contrôle du développement des bactéries à long terme.

Des milliers d'opérations — mais pas la majorité selon le Dr Lamothe — ont depuis été effectuées à l'aide de cette méthode vite faite. Hier, les représentants du CHUM ont reconnu que ce moyen, bien que «non idéal», n'avait pas mis en péril la santé des patients.

«On réalise que ce n'est pas idéal, mais c'est davantage le processus qui n'est pas correct, car il prévoit moins de surveillance qu'au service central de stérilisation. Nous sommes toutefois convaincus que ce qu'on a fait n'expose pas la population à des risques indus», a défendu hier le Dr Dufresne.

«Il n'y a pas d'indice d'une incidence anormale d'infections postopératoires. On ne peut quantifier le risque de recourir à cette méthode, mais il est minime. Je peux vous dire que les instruments sont stériles sur les trois campus», a renchéri le Dr Lamothe, qui évalue à 1 % le taux normal d'infections postopératoires. Mais selon Marc Lavolette, membre du conseil d'administration du CHUM et vice-président de la CSN, cette situation est parfaitement intolérable dans un hôpital universitaire. «On opère sans qu'il y ait un contrôle de la qualité. On n'agit pas avec diligence», a-t-il dit.

Les failles dans le procédé de stérilisation ont été portées à l'attention du conseil d'administration dès février dernier. Une recommandation sera faite le 2 juin prochain à la prochaine assemblée du conseil d'administration pour procéder à l'achat d'instruments chirurgicaux, au coût de cinq à six millions. Déjà acculé à un déficit de 27 millions, le CHUM devra faire des choix délicats pour parvenir à répondre à ces demandes. Selon le Dr Dufresne, le recours à la stérilisation «flash» découle directement des restrictions budgétaires qui ont frappé les hôpitaux depuis des années et de l'augmentation du volume des chirurgies. Par contre, il affirme qu'aucun médecin n'a encore fait connaître son intention de ralentir ses activités opératoires en raison de cette situation.

D'autre part, la Régie régionale de la santé de Montréal a indiqué hier ne pas être au courant que d'autres hôpitaux de la métropole connaissent des problèmes similaires et n'entend pas intervenir dans ce dossier qui relève «de la régie interne» du CHUM.

EN BREF

Tolérance zéro

(Le Devoir) — La Commission des écoles catholiques de Montréal a réitéré hier son appui aux victimes de violence dans les écoles à la suite d'un article paru dans un quotidien de Montréal et rapportant que les professeurs étaient la cible fréquente d'actes violents. Elle a aussi promis de créer un guichet unique pour le traitement des cas de violence. Le parti d'opposition, le MEMO, a dénoncé l'absence de mesures concrètes pour remédier à la situation. Il avait proposé de rétablir un projet aboli à la suite des compressions et en vertu duquel les enfants violents étaient placés dans une école spécifique pour un certain temps.

Baptême à la crème fouettée pour Duchesneau

Le chef du PNM présentait hier soir ses 15 premiers candidats

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

L'humoriste belge Noël Godin a-t-il créé une cellule d'entarteurs à Montréal? En tout cas, le candidat Jacques Duchesneau a eu la surprise de sa vie en recevant en plein visage une généreuse tarte à la crème, gracieuseté d'une bande de malfaiteurs aux nez de clown qui ont pris la poudre d'escampette avec les gardiens de sécurité à leurs trousses, laissant l'ancien chef de police dégoulinant de crème fouettée alors qu'il faisait le tour de la salle pour serrer les mains de ses partisans.

«Une tarte à la crème, je pense que c'est moins pire que de se faire couper la moustache», a déclaré le chef du Parti Nouveau Montréal (PNM) en faisant référence à Jean Doré. Ils ne le savent pas, mais j'aime la crème fouettée... Les organisateurs ont estimé que plus de 2000 personnes s'étaient rassemblées à la gare Windsor pour voir les 15 premiers candidats du Nouveau Montréal et entendre le chef leur parler de sa vision de la mairie.

«Les gens qui m'entourent ce soir, ce ne sont pas des rêveurs ou des conseillers municipaux qui se cachent derrière des piles de statistiques, a lancé Jacques Duchesneau dans son discours. Ce sont des travailleurs de terrain, ce sont des femmes et des hommes résolument engagés dans leur quartier, et l'adminis-

tration de Nouveau Montréal va leur ressembler. Ce sera une administration collée sur la vie quotidienne et sur la réalité des quartiers.»

Quant à ses adversaires, le candidat Duchesneau s'est surtout attaqué aux plans de Jean Doré, qui concocte «des projets grandioses, supposément visionnaires, qui inscrivent le nom du maire dans l'histoire mais qui mettent, comme on dit, la ville dans le rouge»,

en parlant de son idée de démanteler l'autoroute Bonaventure pour faire une piste cyclable. Jacques Duchesneau a fait peu de promesses électorales, si ce n'est de placer un panneau d'arrêt sur une rue, d'améliorer l'éclairage sur une autre ou de décentraliser la Cour municipale. Mais avant tout, a-t-il répété, «je suis entré en politique pas pour prendre le pouvoir mais pour le donner aux citoyens».

Le chef du parti Nouveau Montréal a promis que d'autres rassemblements du genre se tiendraient d'ici les élections en novembre. Il a souligné la participation de nombreux jeunes «qui, avant, étaient désabusés de la politique mais qui sentent maintenant renaitre chez eux le besoin de s'impliquer».

Une aile jeunesse du parti est d'ailleurs en train de se constituer, ce qui a fait dire au chef que cela lui donnait «beaucoup d'énergie et d'optimisme. Les gens veulent que les choses changent et ça ne sera pas bidon, les choses vont changer».

«Je suis entré en politique pas pour prendre le pouvoir mais pour le donner aux citoyens»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jacques Duchesneau en compagnie de membres de la chorale de l'Accueil Bonneau, hier soir.

Marois tranche

L'école Prévillle sera francophone

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a tranché: l'école primaire Prévillle de Saint-Lambert ira aux francophones. Deux commissions scolaires s'arrachaient cette école qui abrite deux secteurs, un pour les enfants anglais, un pour les petits francophones.

Attrayante, spacieuse et bien située, dans la partie ouest de Saint-Lambert, sur la rive sud, l'école était farouchement convoitée par deux conseils provisoires, celui de la commission scolaire Marie-Victorin et celui de la commission scolaire Riverside. Comme le prévoit la loi, devant la persistance de la mésentente, les parties ont demandé l'intervention du ministère de l'Éduca-

tion, qui les a entendues avant de trancher, hier.

Michel Poulin, président de la future commission scolaire Marie-Victorin, est ravi. «Cette décision met fin à une guerre administrative qui avait trop duré», a-t-il déclaré hier, ajoutant qu'il est entendu que les enfants anglophones fréquentant l'école poursuivront leurs études à cette école. Il prévoit que

Prévillle sera entièrement francophone dans trois ans.

Dans son plaidoyer à la ministre, M. Poulin avait joué la carte de l'école de quartier en démontrant que le nombre d'enfants francophones pouvant aller à l'école à pied augmentera au fil des ans.

Le gouvernement fera connaître aujourd'hui deux autres cas litigieux, celui de John Adam Memorial High

School et celui de Richelieu Valley, aussi sur la rive sud. Dans la plupart des endroits, la langue que parlent les enfants de l'école a suffi à déterminer si l'école allait du côté anglophone ou francophone. Mais sur la rive sud, plusieurs écoles avaient choisi la cohabitation, mode de vie appelé à devenir désuet avec la restructuration et qui a rendu le partage des écoles plus ardu.

Le chapeau Tilley



Le chapeau Tilley est à l'épreuve de l'eau (son bord devient rigide au contact de l'eau) et de la moisissure (lavable à la machine). Il protège contre les rayons UV, s'attache, flotte, ne rétrécit pas et est offert dans toutes les tailles. Il est accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages et d'une assurance contre la perte (2 ans, déductible de 50%). Il sera remplacé sans frais si jamais il s'use.

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249



~ Boucher ~ Charcutier ~ Pâtissier ~ Traiteur ~

Nos viandes de première qualité marinées,
nos poissons frais et nos brochettes de choix
Voilà les ingrédients essentiels pour une cuisine saine

Le suprême de volaille Tandoori
Le lapin à la moutarde et romarin
Le carré d'agneau aux herbes
La crapaudine de volaille à l'ail et huile d'olive vierge
La papillote de poisson aux agrumes

Les brochettes marinées

Poulet au miel et à l'ail
Boeuf aux poitrans grillés
Agneau aux épices
Poisson au citron et ciboulette

Voyez notre sélection de fruits et légumes frais du jour
Glaces et sorbets



Salut à tous
en notre bon maître
François Rabelais

1025 Laurier Ouest Outremont Tél: 272-4065-4086

En 1996, Osvaldo Nuñez,
souverainiste et député,
s'est fait dire de quitter le Canada.

En 1998, David Levine,
souverainiste et grand commis,
se fait dire de quitter l'Ontario.

Demain il y en aura d'autres.

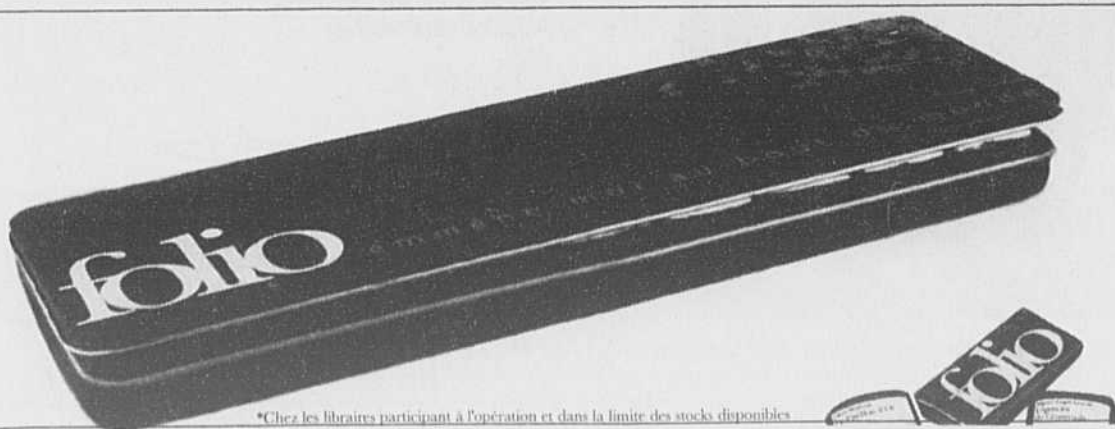
Finissons-en avec l'intolérance.
Sortons du Canada.



SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Devinez ce que vous offrez*
votre libraire si
vous achetez trois folio...

(Deuxième indice, on en mangerait!)



*Chez les libraires participant à l'opération et dans la limite des stocks disponibles

• LES ACTUALITÉS •

Fâchés, les médecins fermeront leurs cliniques la fin de semaine

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Dès le 30 mai prochain, les portes des cliniques médicales du Québec resteront closes tous les soirs de semaine et la fin de semaine. Furieux de la lenteur des négociations avec Québec, les médecins ont décidé de bouter leurs sarraus dès la semaine prochaine pour infléchir l'attitude du gouvernement.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a lancé hier un appel à la mobilisation de ses membres pour la tenue d'une journée d'étude le 29 mai prochain, qui sera suivie du déclenchement de moyens de pression dès le lendemain.

A moins d'un dénouement dans les négociations d'ici ce temps — une rencontre doit avoir lieu aujourd'hui —, les médecins sont appelés à mettre la clé dans la porte de leur clinique la fin de semaine et tous les soirs de semaine après 17h. Toutefois, des services essentiels assez généraux seront assurés, affirme la fédération médicale.

Si ce débrayage partiel est déclenché, ce sera le premier depuis 1992, alors que les médecins avaient fermé cabinets et cliniques privées pendant plusieurs jours avant d'être contraints à reprendre le travail par une loi spéciale.

«Malheureusement, nous en sommes réduits à utiliser ce genre de moyens de pression, car les positions du gouvernement sont les mêmes depuis la rencontre du 28 avril. Et ces propositions se traduiraient par une baisse de l'accès aux services pour la population. Les fermetures que l'on vit déjà vont s'accroître si on ne hausse pas le budget destiné aux

soins médicaux», a expliqué hier le Dr Renald Dutil, président de la FMOQ.

Les médecins omnipraticiens réclament une augmentation de 188 millions de l'enveloppe dédiée à la rémunération globale, qui comprend les frais de pratique des médecins, leurs honoraires, le paiement d'environ 250 nouveaux médecins et des tarifs spéciaux pour les visites à domicile, les soirs et les nuits de garde et les heures supplémentaires des médecins des CLSC.

Pour l'instant, Québec refuse de verser plus d'argent pour quelque considération que ce soit. Bien que d'accord avec la proposition des médecins de créer un département régional de médecine générale, le gouvernement n'a promis aucun investissement à ce chapitre.

Les médecins ont appuyé à plus de 99 % l'exercice d'un débrayage limité pour fléchir la position de Québec. Selon le Dr Dutil, la population sera épargnée le plus possible.

«Nos consignes sont très claires, on veut des services essentiels partout», dit-il. Dans chaque urgence, un médecin de garde sera ajouté aux effectifs, les médecins seront de garde sur place dans les CLSC, et, dans tous les territoires comptant plus de 50 000 habitants, deux cliniques médicales maintiendront des services médicaux sans rendez-vous.

Les médecins, qui espèrent obtenir l'appui de la population dans leurs démarches, affirment que les services seront de plus en plus réduits si Québec continue de refuser de payer les médecins pour certains services.

Le 14 mai dernier, plus de 1500 médecins avaient participé à une demi-journée d'études pour décrier les propositions gouvernementales.

Enquête Sondagem—Le Devoir—Télé-Québec—Le Soleil

La charité ne fait qu'entretenir la pauvreté, selon les Québécois

Au Canada et notamment au Québec, l'industrie des bonnes œuvres fleurit. L'an dernier, les 75 000 organismes de charité enregistrés auprès des ministères canadien et québécois du Revenu ont déclaré des recettes de huit milliards de dollars. Cette industrie de la charité croît dans les pores d'un État-providence en pleine cure d'amalgam. Mais peut-elle suppléer au désengagement de l'État?

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La philanthropie se porte bien au Québec mais elle s'avère incapable de briser la fatalité de la misère. Il s'impose de repenser les dispositifs sociaux de lutte contre la pauvreté.

Une enquête d'opinion publique, réalisée du 15 au 19 mai par la firme Sondagem, démontre qu'il y a un large consensus sur le diagnostic de la condition humaine; plus des deux tiers des Québécois (68,4 %) sont convaincus que la charité de la population envers les plus démunis, loin de combattre efficacement la pauvreté, ne fait que l'entretenir. Seulement 15,3 % rejettent le caractère définitif de ce jugement.

Effectué auprès de 1023 personnes pour le compte de Télé-Québec, du Devoir et du quotidien Le Soleil, ce sondage fait par ailleurs voir qu'il y a un désaccord sur les stratégies susceptibles de lutter efficacement contre la pauvreté:

- faudrait-il payer plus d'impôts? Cette hypothèse est jugée inefficace par 88,7 % des répondants et efficace par 9,5 %;
- faudrait-il donner plus d'argent à Centraide? Une idée à laquelle se rallient 49,3 % et que rejettent 48 %;
- faudrait-il augmenter l'aide sociale? Une suggestion qui plaît à 63,5 % et déplaît à 33,5 %;
- faudrait-il simplifier le processus d'accès à l'assurance-emploi? Une mesure qui serait jugée efficace par 51,2 % et inefficace par 45,5 %;
- faudrait-il augmenter le nombre de campagnes de financement auprès de la population? Une idée que rejettent 65,5 % et qu'endossent 31,2 %;
- faudrait-il demander aux entreprises de contribuer da-

vantage financièrement à la lutte contre la pauvreté? Une piste que 78,9 % trouvent intéressante et que 19,1 % considèrent impraticable. Avec 1023 entrevues complétées et un taux de réponse de 60,8 %, on estime la marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

Les conclusions de ce sondage sont par ailleurs instructives quant au sentiment populaire face à l'industrie de la charité. 62,6 % sont d'avis que les organismes de charité sont en voie de remplacer, peu à peu, les programmes sociaux du gouvernement. Une opinion que 31,4 % contestent.

Lorsqu'un itinérant les sollicite sur la rue ou dans un endroit public et leur demande de la monnaie, comment les gens réagissent-ils? 46,6 % acceptent de donner «à l'occasion»; 28,4 % avouent qu'ils y consentent «rarement»; 15,3 % confessent qu'ils ne le font «jamais»; 9,4 % soutiennent qu'ils donnent «toujours».

La pauvreté augmente

Le plus net consensus qui se dégage de ce sondage a trait à l'évolution du phénomène de la pauvreté au cours des cinq dernières années: de l'avis de 81,4 %, le degré de pauvreté a augmenté; 11,4 % sont plutôt portés à croire qu'il est resté le même; 5,9 % pensent, au contraire, qu'il a diminué.

Le Québec compte 335 500 familles pauvres, soit le tiers des ménages pauvres de tout le Canada, même si le Québec ne représente que 24 % de la population du pays. Même le fait de travailler n'est pas une garantie que la pauvreté ne guette pas au détour. Au Québec, 12 % des gens qui ont un emploi à temps plein sont dans la catégorie des pauvres. Malgré la croissance économique, le taux global de pauvreté est plus important aujourd'hui qu'au moment des deux dernières récessions. Alors que le nombre de personnes pauvres augmente, le gouvernement fédéral resserre le programme d'assurance-emploi et réduit les transferts aux provinces destinés à la santé, à l'aide sociale et à l'éducation.

Au cours des 20 dernières années au Québec, le nombre d'organismes de charité a augmenté de 100 %, alors que le volume des dons déclarés a connu une hausse d'à peine 7 %. En conséquence, on se bagarre pour s'arracher les dollars des âmes charitables.

La charité a-t-elle pour effet d'entretenir ou de réduire la pauvreté? C'est la question que l'animatrice de Droit de parole, Françoise Guénette, posera ce soir à ses invités.

La police emporte d'autres cassettes de TQS

Une saisie vivement dénoncée

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les saisies de matériel journalistique par les forces policières se poursuivent et se ressemblent sans que Québec ne se décide à bouger.

Hier après-midi, deux agents de la Sûreté du Québec (SQ) se sont présentés aux bureaux de Télévision Quatre Saisons à Montréal pour saisir les six cassettes du reportage tourné le 30 avril dernier lors de la fusillade de l'île Bizard, alors qu'un homme tombait sous les balles de l'escouade tactique de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Comme on le sait, la SQ est responsable de l'enquête sur la police montrealaise dans cette histoire.

Ni le télédiffuseur ni les organismes journalistiques du Québec n'ont apprécié le procédé.

En effet, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), la Fédération nationale des communications — CSN, le Conseil de presse et le Barreau du Québec dé-

noncent avec vigueur cette nouvelle saisie.

«La police a-t-elle besoin du matériel journalistique pour savoir ce que fait la police?», s'est exclamé Michel C. Auger, président de la FPJQ.

Les trois organismes journalistiques et le Barreau attendent toujours une réponse du gouvernement québécois au sujet du problème de ces saisies.

Le groupe avait signé un protocole d'entente afin de protéger les sources journalistiques et il avait soumis ce protocole en janvier dernier au ministre de la Justice, Serge Ménard.

Le ministre Ménard s'était montré attentif à leurs demandes, mais depuis cette date, rien n'a bougé.

TQS avait reçu le 13 mai un mandat l'informant que le matériel était exigé, et le télédiffuseur a entrepris de contester cette procédure.

Le directeur de l'information de TQS, Jacques Millette, a fait filmer la saisie hier et a demandé aux policiers de ne pas ouvrir les enveloppes contenant les cassettes puisque TQS s'est

adressée à la Cour supérieure pour empêcher le visionnement des cassettes. C'est la deuxième fois en moins de trois mois que TQS est victime d'une telle saisie, et M. Millette s'inquiète de cette situation qui peut nuire au «lien de confiance que nous entretenons avec nos sources d'information», dit-il.

«De plus, l'événement à l'île Bizard s'est déroulé devant tous les médias, devant plusieurs policiers et témoins», a-t-il ajouté pour démontrer que la SQ n'avait aucunement besoin de saisir les cassettes pour poursuivre son enquête.

Cette saisie démontre la nécessité d'adopter une loi qui limiterait l'utilisation de matériel journalistique comme matière première pour les enquêtes policières, font savoir les groupes de défense des journalistes et le Barreau.

Tout en convenant que les journalistes sont contraignables devant les tribunaux comme les autres citoyens, ces groupes rappellent que les journalistes ne sont pas des auxiliaires ou des témoins privilégiés de la police et que leur matériel devrait être protégé par la loi, à moins que la preuve soit faite devant un tribunal qu'aucun autre moyen ne permet d'obtenir la preuve des faits et que le matériel en question est d'une importance déterminante pour la solution d'un litige.

Le refus de suspendre des policiers de la SQ

L'état-major craignait un débrayage

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Devant la menace d'un débrayage ou d'autres moyens de pression des policiers syndiqués, le directeur général de la Sûreté du Québec, Guy Coulombe, a refusé, en janvier 1997, de donner son aval à la suspension des quatre policiers accusés au criminel d'avoir fabriqué de la preuve et fait de faux témoignages.

C'est ce qu'a soutenu hier le responsable de la direction de l'Éthique professionnelle, Jacques Letendre, au cours de son témoignage devant la commission Poitras, qui enquête sur la SQ. M. Letendre venait de complé-

ter les dossiers disciplinaires de ces quatre policiers et de six autres impliqués dans le dossier Matticks. Il recommandait notamment que Lucien Landry, Pierre Duclos, Michel Patry et Dany Fafard soient retirés de leurs fonctions jusqu'à la conclusion du processus disciplinaire.

M. Letendre faisait valoir qu'il serait difficile de convaincre les autorités disciplinaires que ces policiers devaient être congédiés si la SQ les gardait en fonction dans l'intervalle.

Cette discussion se déroulait en présence des membres de l'état-major présidé par le directeur Coulombe. Les participants faisaient par contre valoir que les relations de tra-

vail risquaient d'être sérieusement bouleversées et qu'il fallait s'attendre à un débrayage massif si les autorités de la SQ suivaient cette recommandation. «On avait de la difficulté à trouver une porte de sortie», a dit M. Letendre.

À un moment donné, de dire M. Letendre, M. Coulombe s'est tourné vers lui et lui a demandé: «Est-ce que ça vaut la peine de mettre la SQ à feu et à sang pour ça?»

«Je voulais être rationnel, mais je trouvais les manquements des policiers d'une gravité telle... J'appelais ça des péchés capitaux. Si ça ne tenait pas pour ça, sur quoi ça tiendrait?», a dit M. Letendre, hier.

Augmentation du taux d'intérêt des Obligations d'épargne du Canada

4,00%
par année

À compter du 1^{er} juin 1998, le taux d'intérêt annuel sera augmenté à 4,00 % pour la période de trois mois prenant fin le 31 août 1998, pour les Obligations d'épargne du Canada émises le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre 1997 (émissions 52 et 53), ainsi que pour les Obligations émises de 1988 à 1994 (émissions 43 à 49). Les Obligations des émissions 50 (1995) et 51 (1996) ne sont pas touchées par ces changements et conservent les taux minimums garantis annoncés précédemment. Toutes les autres caractéristiques des Obligations touchées par les changements demeurent.

Taux minimums garantis

Ceci signifie que les taux initiaux annoncés ne peuvent jamais baisser et, comme vous pouvez le constater, ils peuvent même augmenter lorsque les conditions du marché le justifient. Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Non seulement leurs taux ne diminueront jamais sous la valeur initiale, mais elles sont également sans risque.

Encaissables en tout temps

En plus d'offrir des rendements intéressants et la tranquillité d'esprit, les Obligations d'épargne du Canada sont d'une grande souplesse. Elles sont encaissables en tout temps et vous permettent de disposer de votre argent quand vous le souhaitez.

Pour de plus amples renseignements, composez le

1 800 575-5151

ou visitez notre site web à l'adresse suivante

www.cis-pec.gc.ca

Obligations d'épargne du Canada
Bâissez sur du solide.

Canada



ma passion des défis

MONTREAL
c'est toi ma ville!

Montréalaise par choix, j'ai la conviction de vivre dans une grande ville promise à un avenir particulièrement brillant.

Chef de file en biotechnologie et en aérospatiale, centre névralgique des technologies de l'information en Amérique du Nord... y a-t-il bien d'autres métropoles qui comptent quatre universités reconnues pour assurer la relève?

Pour moi, Montréal est cette perle rare où on peut mener une vie professionnelle des plus remplies, dans un environnement culturel unique et stimulant.

Paule Doré
Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives
CGI

Bell

**LÉVESQUE
BEAUBIEN
GEOFFRION**

Canada

LE DEVOIR

POLITIQUE

Un engagement de Bouchard

De substantielles baisses d'impôts en vue?

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Le premier ministre Lucien Bouchard s'est engagé hier, à Philadelphie, où il poursuit sa tournée américaine, à utiliser une bonne partie des éventuels surplus budgétaires pour réduire les taxes des contribuables de la classe moyenne.

Interrogé sur ce qu'il pense des demandes salariales des employés de l'État, représentant en moyenne des augmentations de 11,5 %, M. Bouchard a noté que la prospérité économique est porteuse de ce genre de demandes, surtout après les sacrifices que les Québécois ont faits.

Il a toutefois ajouté qu'il s'agit là d'une demande déposée dans le cadre d'une négociation et qu'il faudra attendre le déroulement des pourparlers avant de se prononcer.

«Les médecins aussi en demandent, a-t-il dit, mais il faut

constater que nous entrons dans une phase de négociations tous azimuts. Les surplus qui s'annoncent vont susciter beaucoup de demandeurs. Mais c'est évident qu'il y a des priorités.»

M. Bouchard estime que la distribution de la richesse qui s'annonce devra se faire en fonction des besoins les plus importants. Il avoue que la rémunération des employés de l'État est une chose importante, il reconnaît qu'ils ont droit à un traitement équitable, mais il précise qu'il faut aussi prévoir de réinvestir dans la santé et l'éducation.

«Il doit cependant y avoir quelque chose d'important en ce qui concerne la diminution de taxes. Le taux de taxation québécois est un des plus élevés au monde, ou du moins en Amérique du Nord, et mon gouvernement croit que ce serait un bon geste d'équité, pour la classe moyenne en particulier de même que pour la motivation économique, que de retourner une partie du surplus dans une diminution de taxes.»

Keith Henderson en remet

Encore une fois, hier, le président du Parti Égalité, Keith Henderson, est venu relancer le premier ministre et la délégation québécoise à Philadelphie, comme il l'avait fait à Boston lundi, pour se plaindre du sort réservé à la minorité anglophone québécoise en affirmant, pancarte à l'appui, que M. Bouchard et le gouvernement du Québec violent les droits et libertés individuelles de ses compatriotes.

Avec un drapeau canadien à l'épaule, il a tenté d'attirer l'attention des médias et des gens d'affaires qui se sont rendus au déjeuner organisé par la Greater Philadelphia First pour entendre le premier ministre.

M. Bouchard a exprimé «sa tristesse» devant cet acharnement à dénigrer le Québec. «Il me semble, a-t-il dit, qu'il avait fait assez de dommages à Boston. Il en remet, il y a là un acharnement dans le dénigrement qui m'étonne. Il faut dire que c'est une performance. Il y met du cœur.»

Une journée gratifiante pour Bouchard

PRESSE CANADIENNE

Le responsable du Annenberg Center de Philadelphie, Brian Joyce, spécialiste des arts de la scène et un admirateur inconditionnel du Cirque du Soleil, a accueilli Lucien Bouchard dans cet établissement où des artistes du Cirque du Soleil enseignent leur art à des gens venus de tous les coins du monde et il a carrément profité d'une question qui lui était adressée pour exprimer son admiration pour ce qui se fait au Québec et plus particulièrement à Montréal. Il s'est ouvertement référé à la culture québécoise.

Américain de naissance, unilingue anglo-

phone, M. Joyce est allé jusqu'à dire que Montréal est un peu comme sa deuxième patrie. C'est le premier ministre Lucien Bouchard qui était heureux de l'entendre raconter cet attachement à la culture québécoise.

«Je n'ai aucun problème avec la langue lorsque je vais à Montréal pour voir du théâtre et des spectacles, a expliqué M. Joyce. Ce que je ne peux pas comprendre avec mes oreilles est compensé par ce que je ressens par mes yeux et dans mon cœur.»

Hier, avant d'aller entendre ce témoignage et rencontrer les membres du Cirque du Soleil et leurs élèves, M. Bouchard n'a sûrement pas été fâché non plus d'entendre le gouverneur républicain de la

Pennsylvanie, Tom Ridge, raconter, comme l'avaient déjà fait ses collègues du Massachusetts, Paul Celucci, et de l'Illinois, Jim Edgar, que la situation politique et la question linguistique n'avaient rien à voir avec leur intérêt de faire des affaires avec le Québec. «Tout ce que je sais, a indiqué M. Ridge, c'est que nous entretenons des relations bilatérales commerciales, culturelles et économiques avec le Québec depuis longtemps, que nos entreprises y font des affaires et que mon travail, à titre de gouverneur, c'est de faire en sorte que d'autres liens soient encouragés entre mes communautés, le Québec et le reste du monde lorsque nos intérêts sont compatibles.»

Lorsque le premier ministre Lucien Bouchard, dans un discours sur l'économie du Québec et ses projets politiques, parle de la possibilité que le Québec devienne indépendant, il ne semble vraiment pas intimider les Américains, qui sont très vite rassurés lorsqu'ils l'entendent répéter que, quoi qu'il arrive, le Québec sera toujours un ardent défenseur de la démocratie, du libre-échange et de ses relations privilégiées avec les États-Unis.

Hier, devant 400 gens d'affaires, au Down Town Club de Philadelphie, après avoir répété ces engagements, il a reçu sa première ovation de la tournée, qui prendra fin aujourd'hui.

EN BRE

Hépatite C: Santé Canada revoit ses données

Ottawa (PC) — Santé Canada est en train de revoir ses données sur le nombre de personnes infectées par le virus de l'hépatite C avant 1986 et, selon les premières indications, les chiffres seraient moins élevés que prévu. La nouvelle a été annoncée hier au cours d'une séance d'information aux bureaux de Santé Canada, à Ottawa. Les premières études laissaient entrevoir qu'entre 50 000 et 60 000 personnes auraient pu contracter le virus par l'entremise de transfusions sanguines avant 1986, un chiffre contesté par les groupes de victimes. «Nous essayons d'être plus précis», a expliqué hier un scientifique de l'université de Toronto sous le couvert de l'anonymat. «C'est improbable que ce soit inférieur à 20 000 et improbable que ce soit supérieur à 60 000», a-t-il expliqué aux journalistes. Cette étude devrait être terminée vers la mi-juin. Les résultats seront soumis au ministre fédéral de la Santé et au groupe de travail annoncé lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, à Ottawa. La question est des plus critiques. La Société de l'hépatite C et la Société de l'hémophilie ont toujours maintenu que les chiffres avancés par le gouvernement fédéral étaient gonflés et que cela leur servait de prétexte pour ne pas indemniser les victimes contaminées avant 1986.

À la défense de Chrétien

Milan, Italie (PC) — Des cadres d'entreprises canadiennes se sont portés à la défense de la mission commerciale canadienne en Italie, hier, en affirmant que la présence du premier ministre Jean Chrétien et d'une équipe de 14 députés sur place les aidait à conclure des accords. Critiquée au pays, où on a exprimé des doutes sur l'utilité de cette tournée de parlementaires exclusivement libéraux, la délégation s'est rendue hier à Milan, centre économique et financier de l'Italie. Le gouvernement fédéral a fait valoir qu'en favorisant la participation de nombreux parlementaires canadiens d'origine italienne, le Canada s'est fait remarquer. «Ce n'est pas un élément qui joue contre nous. Nous ne devrions pas en avoir honte. Et nous serions fous de ne pas nous en servir pour devenir plus concurrentiels», a soutenu le ministre du Commerce international, Sergio Marchi. «Quand le Canada voyage, je pense que je puis dire avec fierté que nous voyageons dans une classe à part», a-t-il ajouté.



RENÉ MATHIEU

Le ministre de la Santé du Québec, Jean Rochon, le D^r Francesco Bellini, président de BioChem Pharma, le D^r Claude Vezeau, président de BioChem Vaccins, et le président du Conseil du trésor fédéral, Marcel Massé, lors de l'inauguration du centre de fabrication de vaccins de BioChem, à Sainte-Foy, hier.

Le dollar canadien et les impôts font fuir les cerveaux, dit le patron de BioChem

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Sainte-Foy — La faiblesse du dollar canadien et le niveau élevé de taxation causent l'exode des meilleurs cerveaux québécois, a déploré hier le président de BioChem Pharma, le D^r Francesco Bellini.

M. Bellini a profité de l'inauguration du nouveau centre de fabrication de vaccins de BioChem dans le Parc technologique de Sainte-Foy pour transmettre son message à deux ministres, Marcel Massé, du gouvernement fédéral, et Jean Rochon, du gouvernement québécois.

«On perd notre main-d'œuvre scientifique de haute qualité au profit des États-Unis et on n'est pas capables d'attirer de jeunes chercheurs étrangers, a dit le D^r Bellini. Quelque chose doit être fait pour changer la situation.»

Il a clairement identifié les deux causes de cet exode de chercheurs qui coûte cher au Québec: la faiblesse du dollar canadien et le niveau élevé de l'impôt pour les contribuables canadiens.

Ce n'est pas l'argent qui manque pour développer la recherche scientifique haut de gamme, mais la main-

d'œuvre spécialisée, a indiqué le président de BioChem Pharma. Son intervention s'est produite avant une visite organisée des nouvelles installations de la filiale de l'entreprise qui se spécialise dans la fabrication de vaccins, BioChem Vaccins. Le nouveau centre, bâti au coût de 35 millions de dollars, est déjà en train d'expérimenter deux types de nouveaux vaccins, a expliqué pour sa part le directeur, le D^r Claude Vezeau.

Un premier vaccin contre l'influenza en est à l'expérimentation finale. Il est de qualité supérieure aux traitements actuels et pourra être fabriqué beaucoup plus rapidement. L'influenza est responsable du décès de 125 000 personnes par année dans le monde. L'entreprise est aussi à mettre au point des produits pour lutter contre la méningite à méningocoques, qui attaque les jeunes bébés de 6 à 12 mois.

Le nouveau complexe de BioChem Vaccins a été baptisé Edifice Armand-Frappier en l'honneur du célèbre médecin et chercheur québécois décédé en 1991. C'est la fille de ce dernier, le D^r Lise Frappier-D'Avignon, qui a dévoilé la plaque commémorative apposée sur l'édifice. Le nouveau complexe a jouté de prêts garantis par les différents niveaux de gouvernement.

Secteur public

Léonard s'étonne des demandes syndicales

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, juge «pour le moins surprenantes» les demandes salariales rendues publiques par les syndicats représentant plus de 300 000 employés de l'État, la CSN, la CEQ et la FTQ. Selon M. Léonard, ces demandes signifieraient une augmentation annuelle de la masse salariale du gouvernement de 2,3 milliards dès l'an 2001.

«C'est un effort que nous ne pouvons pas nous permettre», a clairement indiqué le ministre Léonard.

Il a précisé qu'il s'agissait de chiffres circulant au sein des syndicats. Les fonctionnaires et les professionnels ont déjà fait part de leurs demandes normatives au Conseil du trésor, mais aucun syndicat n'a encore présenté officiellement ses demandes salariales.

Quand on lui fait remarquer que les centrales syndicales ont peut-être été échaudées depuis la tenue du référendum, le président du Conseil du trésor rappelle que les conventions collectives de 1995 ont été respectées.

«Les syndicats ont eu leurs augmentations de salaires qui avaient été entendues: 1 % le 1^{er} janvier 1997, 1 % le 1^{er} janvier 1998. À la suite des départs assistés, les coûts ont été partagés entre le gouvernement et les surplus des régimes actuariels.»

Dans les crédits 1998-99, le ministre Léonard a annoncé un montant de 19,8 milliards destiné à couvrir les coûts de main-d'œuvre. Il a répété hier, comme il l'avait fait le 31 mars, qu'il ne fermait pas la porte à des augmentations de salaires mais qu'elles devraient être récupérées à l'intérieur de cette marge de manœuvre.

«S'il y avait une augmentation salariale, il faudrait récupérer probablement sur du normatif, ou des avantages sociaux, ou autrement.»

Les calculs du Conseil du trésor démontrent que les augmentations salariales formulées à la presse mercredi par les trois centrales syndicales représentent des coûts supplémentaires de 694 millions en 1999, de 821 millions en l'an 2000 et de 854 millions l'année suivante. A terme, le gouvernement se retrouverait donc avec une augmentation de 2,3 milliards de son budget des coûts de main-d'œuvre, passant de 19,8 milliards cette année à 22,2 milliards en l'an 2001.

Il n'est pas question, selon le président du Conseil du trésor, de mettre sur pied un nouveau programme de départs assistés. En soulignant qu'il ne possédait pas de marge de manœuvre, M. Léonard a fait appel à l'imagination des syndicats pour trouver des aménagements qui permettraient des augmentations de salaires.

«Ce n'est pas impossible de faire des réaménagements à l'intérieur des coûts de main-d'œuvre.»

Saisie des prestations

Seuls les proprios appuient Harel

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — À part les grands propriétaires immobiliers, personne n'a appuyé hier la ministre Louise Harel dans son intention de permettre la saisie des prestations versées aux assistés sociaux qui ne paient pas leur loyer.

L'Association des propriétaires du Québec (APQ) et la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec estiment que la ministre responsable de l'aide sociale règle raisonnablement un problème coûteux pour les propriétaires. Plus de 85 millions de dollars seraient perdus chaque année en loyers impayés, selon les propriétaires.

Le projet de loi à l'étude permettrait à la Régie des loyers d'ordonner au ministère de la Sécurité du revenu de saisir, puis de verser directement aux propriétaires une partie (134 \$) des prestations d'aide sociale pour compenser les pertes causées par des locataires en fuite ou en défaut de paiement.

Pour la Fédération des femmes du Québec, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et la Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec, cette mesure est abusivement répressive envers les assistés sociaux qui, dans 95 % des cas, s'acquittent correctement de leur loyer.

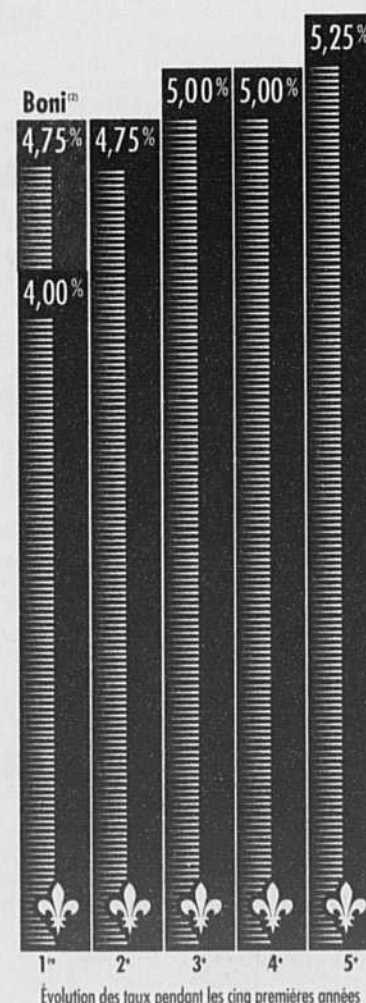
**À TOUS LES DÉTENTEURS
D'OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
DES ÉMISSIONS E-88, E-90 À E-96**

**Vous avez intérêt à les renouveler
dans la nouvelle émission E-98**

Les Obligations d'épargne du Québec
sont en vente jusqu'au 1^{er} juin 1998⁽¹⁾

1 8 0 0 4 6 3 - 5 2 2 9

(1) Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. *Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout ou partiellement à la fin de la première année. Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.



Évolution des taux pendant les cinq premières années

BONI D'INTÉRÊT DE

0,75%

À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE



**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

• POLITIQUE •

EN BREF

Suivi de la COPA à Porto Rico

(Le Devoir) — Un groupe de parlementaires des trois Amériques entame aujourd'hui à Porto Rico, jusqu'à dimanche, les séances de travail du suivi de la Conférence parlementaire (COPA) qui s'est tenue à Québec en septembre dernier à l'initiative des Parlements canadien et québécois. Le président de l'Assemblée nationale du Québec, Jean-Pierre Charbonneau, s'y rend, de même que l'ambassadeur Genaro Arriagada Herrera, coordonnateur principal du récent Sommet des Amériques, tenu à Santiago du Chili. La réunion de San Juan étudiera notamment la création d'un forum interparlementaire des Amériques qui donnerait une base permanente aux contacts amorcés officiellement entre les élus de 34 pays de l'hémisphère. On sait que le processus d'intégration économique approuvé par l'ensemble des chefs d'Etat devrait prendre corps à partir de 2005. M. Charbonneau a déjà eu l'occasion de déplorer que ce processus laisse pour l'instant de côté les législateurs, ce qui mène à un «déficit démocratique» qui devrait être corrigé, selon le président de l'Assemblée nationale.

Relations Québec-Cris

Bouchard rencontrera Coon-Come

La partie de pêche aura probablement lieu le 16 juin

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La partie de pêche qui devait réunir l'automne dernier le premier ministre Bouchard et le chef du Grand Conseil des Cris, Matthew Coon-Come, aura finalement lieu au mois de juin, le 9 ou le 16 plus précisément. Le 16 serait la date de rendez-vous la plus probable, mais une chose est sûre, l'engagement a déjà été pris entre les deux leaders et les préparatifs vont bon train. La partie de pêche aura vraisemblablement lieu à l'endroit prévu pour la première rencontre, soit à Oujé-Bougoumou.

En septembre dernier, M. Coon-Come avait dû annuler à la dernière minute l'invitation qui avait été faite au premier ministre pour des raisons familiales. Mais M. Bouchard et lui avaient tout de même réitéré leur désir de

nir cette rencontre à une date ultérieure.

Le rendez-vous du mois de juin confirme une fois de plus le dégel des relations entre le gouvernement du Québec et les Cris. L'an dernier, le premier ministre s'était rendu dans une communauté crie du Grand Nord pour relancer le dialogue avec cette nation; il s'agissait là d'une première en 20 ans. Et en mars dernier, le ministre responsable des Affaires autochtones, Guy Chevrette, annonçait une injection de 15 millions dans une trentaine de projets prioritaires de développement au sein de la communauté crie.

Les questions nationales et d'intégrité territoriale demeurent des points chauds de discussion entre le gouvernement québécois et les autochtones. Malgré certaines réticences exprimées mardi par les chefs autochtones, il semble que la majorité des Premières Nations du Québec veulent être représentées au sein de la commission bipar-

tite (ou forum politique) telle que définie par les nouvelles orientations du Québec en matière autochtone.

Le premier ministre Bouchard cherchera à s'assurer de la présence des Cris auprès de M. Coon-Come, tandis que celui-ci voudra sans doute discuter de projets plus spécifiques qui lui tiennent à cœur pour assurer le progrès des communautés crie.

M. Coon-Come a d'ailleurs assisté cette semaine en observateur à la réunion fédérale-provinciale-territoriale sur les questions autochtones qui a rassemblé à Québec des représentants du gouvernement fédéral, de toutes les provinces et de cinq organismes autochtones nationaux.

Au terme de deux jours de discussions, les parties ont convenu de poursuivre les pourparlers sur les mesures destinées à faciliter le développement social et économique des membres des Premières Nations.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

Propriétaires!

Logement à louer?
Propriété à vendre?

975\$*

*3 lignes, 3³⁸ par ligne supplémentaire.
Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



100

VISITES LIBRES

MONTEBELLO

VISITE LIBRE

Dim. 13h - 17h. 104 Richelieu
Maison du Québec d'autrefois, typique,
2,400 p.c. Solarium grillagé, 2 foyers,
constr. 76 (golf - montagne). Unique et
dé en main. 249,000\$

ANDRÉE PLOUFFE

(819)595-1845

www.microplus.ca/royallepage
Roy al Lepage crr.

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A SARAGUAY, moderne, 4 c.c., foyer
ouvert sur salon/s, à manger, près
écoles. 359,000\$. 331-4864.

BORD DE L'EAU

VAUDREUIL SUR LE LAC

Cottage 1300 p.c., 2 c.c., 2 s/bain,
garage double, gr. fenêtres
panoramiques. Vue imprenable Lac
Deux Montagnes. Plusieurs arbres
matures dont pommier. Gazebo bois,
pavé uni, mouillage bateau. Aubaine!
285,000\$. Marc Tremblay, prop. 697-
1237 p. 303.

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MIRABEL-ST-AUGUSTIN

Constr. '92. Terrain 8200 p.c., clôture,
aménagé, pavé uni. Maison 52' façade X
40' avec garage, 4 ch. c., 3 s/bain, s/sol
fini, 2 portes patio, tr. éclairé. Beaucoup
d'ext. 180,000\$. 475-6205

OUTREMONT-EN-HAUT

Cottage 1974, 13 pièces, 2 foyers,
piscine, 575,000\$ 495-3798

ST-BRUNO Belle grande maison avec
18 pommiers, 7 pièces, 3 c.c., 2 s/bain,
2 foyers, th.-pompe, J. Picard 461-1708

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N., près de l'U de Mt. «Le» secteur
en demande! 4 1/2 aires ouvertes, 1
grande chambre, walk-in, rénovation
«architecte» bois franc, grande
terrasse/soliel, calme! Hypothèque et
taxes: 625\$/mois, 93,000\$.

JACINTHE GÉRAVIS

272-1010

EDOUARD-MONTPETIT, face U. de M.,
près métro, 3 1/2: 65,500\$. 738-5659 ou
344-9505.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT, Condo 2a, 1400 p.c., 2 c.
à c., plafonds 9 pi., boiserie. Rénové.
Pr. métro. 142,000\$.

YVAN DUBÉ

259-8884

Re/Max Harmonie, crr. imm.

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

963 DALE à Chomedey. Maison de ville
attachée à vendre ou à louer. (514)229-
1306, (819)322-1302.

130

MAISONS DE CAMPAGNE

CHARLEVOIX, Baie-St-Paul, Riv. à
Saumon (Le Bras). Camp de pêche
hivernité. 2 c.c., foyer, 4 acres.
109,000\$. (418)435-3532

CUSHING, Qc. petit coin de paradis,
grande maison rustique, brique rouge,
gust. house, atelier, acc. riv. Outaouais,
55000 pi., 1 hr. de Mt. 163,000\$ 562-
2099.

132

CHALET

ADJ. ST-DONAT
Bord lac, ruisseau adj., meublé, 3 c.c.,
foyer. 25,610 p.c., 89,000\$ 339-1047.

134

FERMES, FERMETTES TERRES

L'ANNONCIATION, 330 acres avec lac
naturel, prêt à développer. 345,000\$.
623-3961.

141

PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

PRES CEGEP VIEUX-MTL. Magasin à
louer, idéal librairie, café ou bureau
professionnel. Immeuble commercial à
vendre, éval. 420,000\$ ou à échanger
pour rés. à Mt. Pas d'agent. 282-7418

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

2516 COTE STE-CATHERINE
Haut duplex, gr. 7 1/2, pr. hôpitaux + U.
de M. Libre juillet. 737-8633.

AHUNTSIC Secteur tranquille, haut
duplex ensoleillé, 6 1/2, 5 pièces
fermées, non-chauffé, entr. lav/séch., 2
balcons 384-6251

AVE GASCON coin Sherbrooke est,
grand 3 1/2 - 4 1/2, 100% rénovés,
chauff. élect., juillet, 400\$ - 450\$/mois.
526-0336.

DE LANAUDIERE/BEAUBIEN, 6 1/2, r-
de-ch., cave et cour, entrée lav/séch.,
poss. garage. Libre 1er juil. 600\$
(819)326-6508

DISCRIMINATION
INTERDITE

«La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en location
(ou sous-location), toute personne
disposée à payer le loyer et à respecter
le bail doit être traitée en pleine égalité,
sans distinction, exclusion ou préférence
fondée sur la race, la couleur, le sexe,
la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de ses enfants,
la religion, les convictions politiques, la
langue, l'origine ethnique ou nationale, la
condition sociale, le handicap ou
l'utilisation d'un moyen pour pallier ce
handicap.»

EDOUARD MONTPETIT, près U. de M.,
spacieux 3 1/2, aucun trafic, vue sur
boisé. Chauffé, équipé. 590\$. Aussi 2
1/2, 385\$ 733-9753.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

LAC SUPÉRIEUR
A 10 min. du Mont-Tremblant
5 1/2, haut de duplex, accès au lac,
entrée laveuse-sécheuse, lave-vaisselle,
foyer. 450\$/mois non-chauffé. Tél.:
(514)382-5089 soir sem. (819)888-3155
fin de sem.

LOCATION d'été, 15 juin/15 sept. Bas
duplex, près U. de M., hôpitaux, paisible,
rénové, tt équipé. 344-2615.

MEUBLÉ, près U. de M. et métro, grand
6 1/2, jardin, tt équipé, stat. 1er juillet.
737-2508.

MÉTRO BEAUBIEN 6 pièces, 2 c.c.,
fermées, bien éclairé, 2 balcons,
550\$/mois non-chauffé. 271-3417.

MÉTRO ROSEMONT. Très grand &
luxeux 4 1/2, portes françaises,
ventilateurs, four, encastré, plaque
chauffante, Juillet. Personne sérieuse.
Références. 575\$/m. 276-5587, 628-
9636

N.D.G. MEUBLÉ, 4 1/2 luxueux, tt
équipé, jardin. Sem/mois. 484-2163.

OUTREMONT Immeuble tranquille près
Bernard + métro, 4 1/2 rez-de-ch. + demi
s/sol, tr. propre, serv. concierge. 273-
0205.

OUTREMONT, 1525 Bernard, demi s.s.,
3 c.c., fermées, clair, spacieux, équipé,
chauffé, eau chaude. 271-4168.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3
1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-
7061.

OUTREMONT, grand 7 1/2
complètement rénové, chauffé, 5
électros (neufs), 213 Blvd St-Joseph
Ouest, 2 pas de Laurier. 925\$, Pierre
Godbout, 278-1670 (9h à 5h, lun. au
vend.)

OUTREMONT, près métro, r. de c. de
triplex, 9 1/2 (incl. grande piece, cuis.,
s/b au r-sol). Tr. propre, grands placards
de rangement, boiserie chêne, entr.
lav-séch., chauffage, eau ch., taxes incl.
Maison calme. Références exigées. Prix
r.v.: 277-9812.

PLATEAU, condo/loft, 2,800 p.c.,
luxeux, 1 c.c. fermée, garage double,
foyer, terrasse sur le toit. 2 s/b. Semi-
meublé. 1500\$. 287-9890.

PRES MÉTRO CHARLEVOIX Face
parc, 3 1/2 - 365\$, 4 1/2 - 485\$, 5 1/2 -
560\$, (juin - juillet), chauffé, ensoleillé,
stat., entr. lav-séch. 938-3601.

PRES U. de M. 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2.
Boiseries, balcon, rue tranquille. Entre
750\$ et 1200\$/m. (chauffé). 898-1015,
948-3909, 259-3954.

ROME/FLÉURY Nord Mt, 2 x 4 1/2
rénovés, clairs, propres, quartier
tranquille, prix services. 955-1572.

RSMT, Pie IX/Jean-Talon, 5 1/2 haut
duplex, chauffé, rénové, entr. lav/séch.,
libre, 585\$. Réf. idéal adultes. 728-2828.

SNOWDON
Entresol meublé, chauffé, entr. jardin,
libre, 385\$, bus 129. 737-9426.

VIMONT, 7 1/2, 3 c. à c., garage double.
629-6510.

161

SOUS-LOCATION

4 1/2 PENTHOUSE 208, Rockhill, C.D.N.
Lumineux, piscine, sauna, juillet,
1,138\$/mois. 341-2665, 286-6039.

5 1/2 - OUTREMONT
Près Laurier, Juillet-août, tout compris,
890\$, 274-6770

APARTEMENT A SOUS-LOUER, au
bord du Lac Saint-Louis et de la piste
cyclable à Lachine, énorme, 4 1/2,
stationnement, très tranquille. Disponible
de juillet à octobre inclusivement. 637-
0105. Laisser message.

163

OFFRE À PARTAGER

Bordeaux/Sherbrooke
Pour cohabitation agréable 230\$
528-5591

164

CONDOMINIUMS À LOUER

CLARK (entre Sherbrooke/Ontario). Tr.
grand 3 1/2, 5 électro-mén., balcon, stat.,
jardin. 725\$, non-chauffé. 747-1681.

PRES CEGEP Bois de Boulogne, grand
4 1/2, insonorisé, sécuritaire, four, foyer,
garage. Belle vue, 775\$/mois. 967-7759.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

BEACONSFIELD (près Thompson
Point), cottage, bord de l'eau, 4 c. à c., 3
s/b., gar. dole. 697-5022.

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, vue
superbe sur Richelieu, 5 1/2 non-chauffé,
électricité. 515\$. Bonnes réf. 787-3385.

VILLAGE HURON. A voir! Visite à partir
du 15 juin. Maison 3 c. à c., terrain boisé,
foyer int., intime, cuis. moderne. Idéal
couple seul ou avec de jeunes enfants.
15 min. de Québec et de l'Université.
Libre 1er juil. 700\$ (nég.) 819-929-3640.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

«PARIS». APPART. CENTRE. Très
confortable, décoration. Entièrement
équipé avec chambre. Sem. Tél.:
(514)974-9181. Fax: (514)972-2901.

*** PARIS ***

Paisible appart. (2 1/2) tout équipé, très
ensoleillé, près parc Tour Eiffel.
Sem/mois. (514)434-1865.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé
ancien, t. équipé, pour 2-4 pers., parc.
Disponible à la semaine. 968-0262.

Paris XVème, coin Lecourbe et
Convention, 2-3 pièces rénové, tout
équipé, semaine ou mois. Immeuble Art
Déco, rue très calme. (514) 465-9589.

PÉRIGORD (SUD-OUEST FRANCE)
Maison beaucoup caractère, vue
panoramique Vallée Dordogne, t.
équipée, 2-5 pièces, mai, juin, sept., oct.
2550FF/sem. 274-6770

VENCE - COTE D'AZUR Appart. 3 1/2,
52 m.c., moderne, charmant, terrasse
avec vue, cité médiévale, prox.
Méditerranée. 5000FF/mois (514)848-
0540

mjl@musica.mcgill.ca

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX, St-Irénée, magnifique
maison à 50 pieds du fleuve. Terrain,
terrasse, accès à la plage. Tranquillité. A
la sem. (418)52-8264 (soir).

ILE-DE-LA-MADELEINE
Maison 2 étages, orientation idéale, près
de tout, toute équipée. 375\$/sem.
(418)653-4322 (soir).

LANAUDIERE Joie maison 3 c.c., gr.
salon. Environnement calme + boisé.
Prox. baignade, accès tennis. 24 juin au
31 juillet. 1.250\$. 1er au 31 août: 1.000\$.
272-1650.

176

CHALET À LOUER

BERTHIER-SUR-MER, bord du fleuve.
Vue imprenable, 3 saisons, 2 c.c., tt
équipé, 2 sem./mois/saison ou poss.
d'achat. (514)378-3095 ou (514)777-
2555 (rép.).

BORD LAC CORBEAU, 1 1/2 hr Mt. St-
Damien, eau limpide, chalet 5 c.c.,
Vélolet, gr. terrain rustique, site except.
canot. 800\$/sem (24 juin à mi-août) 550\$
(1er au 23 juin, 16 au 31 août) 350\$
(sept) 334-3674 Guy (b.v.)

CHERTSEY Grande maison. Toutes
commodités, lav privé, grand terrain.
Libre août. 663-7277.

LAC VICEROI, 20 min. nord de
Montebello. Bord de l'eau, 3 c.c., foyer,
sauna, jacuzzi. Semaine. 514-341-
6991.

192

ON DEMANDE À LOUER

CHALET RECHERCHÉ
ayant 3 c.c., près d'un lac ou avec
piscine, à moins d'une heure de Montréal
ou Laval, pour les mois de juillet et
d'août. Si vous êtes soucieux des gens
qui occuperont vos lieux, d'excellentes
références vous seront fournies.
Téléphone: (514)762-1599 le soir. Le
jour, veuillez laisser un message.

PROFESSIONNEL SÉRIEUX cherche
maison de ville ensoleillée, sécuritaire, 2
c.c., secteur LONGUEUIL/ST-LAMBERT.
288-9762

210

COMMERCES À VENDRE

DÉFI PRÉ-RETRAITE
Charlevoix, B&B au cœur de Baie St-
Paul, maison centenaire entièrement
restaurée, 4 ch. + 1 studio, exploitée
depuis 7 ans, grand terrain, gar. double.
(418) 435-3393.
www2.charlevoix.net/pages/membres/ro-
yland

251

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT. Rue Laurier. De 600 à
1500 pi. ca. Tout compris. De 800\$ à
1500\$/m. 948-3909, 259-3954.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air,
ascenseur, métro Square Victoria,
parking, 1000 p.c. à 2,000 p.c. 849-5411
ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

275

LOCAUX À LOUER

Loft 2100 pi.²
Centre-ville

Prix abordable
Très propre - bois franc
- éclairage naturel
- bail moyen ou long terme

Occupation rapide
932-0850 (soir)

301

OEUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de N.
Hudon, M.-A. Fortin, A. Rousseau,
Suzor-Coté, L. Ayotte et autres peintres
renommés. 466-8920.

MEUBLES VICTORIENS, coffre, lampe
réverbère, etc. Sam/dim de 9 à 17h.
6326 ave de Gaspé, Mt.

TAPIS PERSANS Shiraz, Mashad, 7 X
4, 100% laine, noués main, neufs. 195\$.
947-2833.

303

ANTIQUITÉS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courttois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 846-9553

GILLES JOLLEAU TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres.
Spécialité: Appareils électroniques.
Assurance complète. 253-4374.

307

LIVRES / DISQUES

123 ACHAT À DOMICILE LIVRES
RÉCENTS & ANCIENS. 274-4659.

A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES
Mt et province. - (514)816-6159.

ACHETONS LIV

LE DEVOIR

LE MONDE

Le référendum en Irlande

Le oui reprend de la vigueur

Le premier ministre britannique Tony Blair a mis tout son poids dans la campagne pour le oui à l'accord de partage du pouvoir entre protestants et catholiques d'Ulster, soumis aujourd'hui aux électeurs de toute l'île d'Irlande. M. Blair, arrivé mercredi soir en Irlande du Nord, a poursuivi hier son opération de persuasion des protestants unionistes indécis.

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR
A BELFAST

Alors que les Irlandais du Sud et du Nord se rendent chacun de leur côté aux urnes ce matin pour décider du sort de l'accord intervenu entre catholiques et protestants d'Irlande du Nord le mois dernier, le camp du oui semblait soudain avoir repris du poil de la bête hier en Ulster.

A l'occasion de sa deuxième journée de campagne dans cette région, le premier ministre britannique Tony Blair a lancé un vibrant appel pour le oui. «La plus grande injustice serait de priver le peuple d'Irlande du Nord de l'avenir qu'il mérite», a-t-il déclaré, entouré des leaders protestant David Trimble (UUP) et catholique John Hume (SDLP).

De son côté, le chef de l'opposition conservatrice à Westminster, le conservateur William Hague, a indiqué que «si nous ne saisissons pas cette chance, elle ne se représentera pas dans quelques semaines, même pas dans quelques années».

Jusqu'à l'évêque protestant de Belfast qui a prêché pour un oui sur les marches de la cathédrale Saint-Anne après, précise-t-il, «s'être battu avec chaque ligne du document». «Un vote pour le oui est un vote pour Jésus», clamait d'ailleurs un haut-parleur monté sur une voiture qui a sillonné toute la journée le centre de Belfast. Est-ce un signe de Dieu? Une bannière pour le oui est aussi apparue dans le ciel... peu après qu'une bannière pour le non eut parcouru le même trajet tirée par un avion.

Les sondages sont aussi venus donner un signe d'encouragement aux partisans du oui après la grande défection enregistrée du côté protestant par la libération, la semaine dernière, des terroristes de l'IRA responsables de l'attentat de la rue Balcombe. Il semble que le concert de U 2, en soutien à l'accord, et la campagne de Tony Blair aient permis de remonter légèrement la pente.

Selon le *Irish Times*, principal quotidien d'Irlande, le oui devrait l'emporter facilement des deux côtés de la frontière. En Irlande du Sud, le résultat pourrait même atteindre une majorité astronomique de 96 %.

Remontée au Nord

Au Nord, il semble que les partisans de l'accord enregistrent une légère remontée avec 60 % pour le oui, 25 % pour le non et 15 % d'indécis. Malgré la réduction du nombre de ces derniers et leur glissement vers le oui, l'enquête du *Irish Times* montre une division presque égale chez les protestants entre le oui et le non avec une légère avance de ce dernier. Interrogés au début de la semaine, 40 % des protestants étaient pour le oui, 43 % pour le non et 17 % indécis.

C'est donc par la peau des dents que le oui pourrait atteindre les 70 % souhaités par le leader protestant David Trimble afin d'assurer l'élection d'une majorité de partisans de l'accord dans l'assemblée qui naîtra dans quelques mois. Les experts s'attendent à un résultat plus réaliste entre 60 % et 70 %. Pour les partisans du non en Ulster, 26 % représenteraient une victoire et signifierait qu'une majorité des protestants a rejeté l'accord.

Ceux qui n'aiment que les questions simples devraient se tenir loin du référendum irlandais. La question posée au Nord est: «Soutenez-vous l'accord atteint lors des discussions multipartites sur l'Irlande du Nord et exposé dans le Comment Paper n° 3883?» Quant à ceux qui aiment les questions courtes, ils devraient éviter la république du Sud, où la question fait cinq paragraphes et propose notamment d'amender la Constitution du pays pour en éliminer toute revendication territoriale sur l'Ulster.

Les bureaux de scrutin sont ouverts aujourd'hui de 7h30 à 22h. Les résultats du vote ne seront disponibles que samedi, dans le courant de la journée.

La démission de Suharto ouvre la voie à une transition politique en Indonésie

La communauté internationale dit «ouf!»

Les Américains en tête, la communauté internationale a été unanime pour saluer la démission du président Suharto «Nous espérons des progrès vers les conditions politiques et économiques permettant de mettre en place un programme concret de soutien au redressement de l'Indonésie», a notamment dit le porte-parole de la Maison-Blanche.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président Bill Clinton et plusieurs pays d'Asie et d'Europe ont unanimement salué hier l'annonce de la démission du président Suharto et son remplacement par l'ancien vice-président Bacharudin Yusuf Habibie tout en espérant que cette décision soit le point de départ de réformes politiques et économiques pour l'Indonésie.

«Nous nous félicitons de la décision du président Suharto qui offre une occasion de commencer le processus menant à une véritable transition démocratique pour l'Indonésie, une occasion pour le peuple indonésien de s'unir pour construire une démocratie stable pour l'avenir du pays», a déclaré le président Clinton dans un bref communiqué.

«Les États-Unis sont disposés dès maintenant à apporter leur soutien à l'Indonésie dans la mesure où elle s'engage dans un changement démocratique», conclut le communiqué présidentiel.

Interrogé sur le fait de savoir si M. Habibie était un successeur convenable, le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, s'est refusé à tout commentaire. «Nous sommes suffisamment prudents pour observer avant d'agir», a affirmé à la presse M. McCurry. «Nous espérons des progrès vers les conditions politiques et économiques permettant de mettre en place un programme concret de soutien au redressement de l'Indonésie», a-t-il dit.

Au Japon, premier pays fournisseur d'aides financières et économiques à l'Indonésie, le premier ministre Ryuta

ro Hashimoto a rendu hommage au président Suharto et promis l'aide du Japon aux réformes de l'Indonésie. Taïwan a déclaré souhaiter le retour de la stabilité en Indonésie et le ministre malaisien des Affaires Abdullah Ahmad Badawi a dit espérer que l'amélioration de la situation économique en Indonésie puisse aider celles des autres pays de la région. A Pékin, le porte-parole du ministère chinois des Affaires intérieures, Zhu Bangzao, s'est borné à remarquer au cours d'un point de presse que «le changement de direction en Indonésie [faisait] partie des affaires intérieures de l'Indonésie».

La Russie a également qualifié hier «d'affaire intérieure» la démission du président Suharto, a rapporté l'agence Itar-Tass citant le ministère des Affaires étrangères tout comme le président sud-africain Nelson Mandela qui a déclaré que «cette affaire concerne exclusivement les Indonésiens».

L'Australie va continuer sa coopération avec le nouveau président indonésien Habibie et avec toute autre nouvelle administration en Indonésie, a déclaré hier le premier ministre australien John Howard. Le premier ministre canadien Jean Chrétien a lui aussi espéré que la démission du président Suharto «conduira à un processus de réforme politique et économique véritable [...]».

La démocratie?

En Europe, la Grande-Bretagne, qui assure la présidence de l'UE jusque fin juin, a estimé par la voix du secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, que la démission de M. Suharto «offre l'occa-

Une famille à l'abri du besoin

sous le terme «investissements».

Ses six enfants sont également à l'abri du besoin d'autant plus que, bien conseillés, leurs avoirs, beaucoup plus sophistiqués que de simples comptes à numéro dans des paradis fiscaux, sont saupoudrés dans le monde entier dans des compagnies diverses.

■ Siti Hardiyanti «Tutut» Rukmana, 49 ans, la fille aînée, supposée il y a encore une semaine avoir un avenir politique, contrôle 32 % de la Bank Central Asia, la première banque privée du pays dont le capital était en 1996 de 1,1 milliard de dollars.

Ses intérêts principaux sont dans les autoroutes à péage, les liaisons ferroviaires et les centrales électriques aisi que l'exploitation de la canne à sucre (20.000 hectare au Timor oriental). Et deux chaînes de télévision privée.

Bientôt avec Viagra

Les mille et une nuits

AGENCE FRANCE-PRESSE

Dubai — Du Koweït au Yémen, la pilule Viagra contre l'impuissance est au centre de toutes les conversations bien qu'elle ne soit pas en vente légale dans la région du Golfe.

Les pharmacies sont harcelées de demandes pressantes malgré les mises en garde des autorités, le nouveau remède n'ayant été officiellement autorisé dans aucun des sept pays arabes de la région: Arabie Saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Oman et Yémen.

Il est vrai que des oulémas ont décrété que la pilule était licite pour les hommes mariés, illicite pour les célibataires. «Un homme marié, atteint de troubles physiques ou psychologiques l'empêchant d'atteindre la jouissance, peut expérimenter Viagra, mais uniquement avec son épouse. Un célibataire ne doit pas utiliser ce médicament qui incite au vice», estime cheikh Mahmoud Khalifa, responsable au département des Affaires islamiques à Dubaï.

Aux Émirats, le ministère de la Santé a fait savoir que la pilule Viagra, produite par le laboratoire Pfizer, ne serait pas mise en vente avant la fin de l'année. Le médicament a toutefois été introduit clandestinement dans le pays, a indiqué Myriam Kaldari, directrice du département de pharmacologie au ministère de la Santé. Elle a en même temps mis en garde les pharmaciens contre sa vente illégale et les utilisateurs contre les effets secondaires du médicament.

Appâtés par l'abondante publicité consacrée par la presse locale à Viagra, les habitants de Dubaï ont inondé les pharmacies d'appels téléphoniques. «Chaque jour, je reçois des dizaines d'appels, y compris des femmes», a indiqué à

l'AAP un pharmacien de Dubaï. Selon le quotidien *al-Bayan*, un septuagénaire a proposé à un pharmacien 150 dollars rien que pour deux pilules.

En Arabie saoudite, certaines pharmacies auraient déjà commencé à vendre sous le manteau des pilules introduites clandestinement d'Égypte par des voyageurs, à en croire le quotidien *al-Iqtisadiya*. Chaque pilule «se vend à 200 riyals [53 dollars] à Djeddah et à 300 riyals [80 \$] à Ryad», rapportait récemment le journal, citant des sources pharmaceutiques locales. Le ministère de la Santé a mis en garde les pharmaciens contre la vente illégale de la pilule et chargé des experts d'examiner le médicament et de présenter un rapport d'ici une semaine. Au Koweït, le ministère de la Santé a mis en garde contre «les effets secondaires sur le cœur et la circulation du sang, les appareils digestif et respiratoire, les organes génitaux, le système nerveux et la vue».

Dans les autres pays de la région, les vertus du remède répercutées par la presse ne cessent de nourrir les rêves d'une virilité retrouvée. Dans le monde arabe, l'impuissance est considérée comme une humiliation. Elle est combattue par des recettes fantaisistes et des décoctions de plantes aphrodisiaques. «Les fruits de mer sont la voie royale de l'éternelle jeunesse», affirme Abdallah Saïd, un Omanais qui ne veut pas entendre parler de Viagra. En revanche, bon nombre de Yéménites espèrent que les vertus de Viagra compenseront les effets léthargiques du qat, une plante aux effets euphorisants mâchée par presque tous les hommes du pays. «Après avoir mâché du qat, je me trouve sans moyens au moment crucial», avoue l'un d'eux, Nidhal.



REUTERS

Scène de joie dans les rues de Solo

sion de pousser plus avant le processus de réforme politique en Indonésie».

La France tout comme l'Allemagne ont également souhaité que la démission du président indonésien Suharto permette de mettre en oeuvre les réformes politiques et économiques indispensables. Le premier ministre portugais, Antonio Guterres, a estimé que la démocratie n'était pas encore une réalité en Indonésie, même si «le dictateur a abandonné le pouvoir». La Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande, la Suède, l'Autriche et l'Espagne ont également salué la décision du président Suharto.

Parmi les personnalités, le Prix Nobel de la paix, M^{re} Ximenes Belo, évêque de Dili (Timor oriental) a salué hier le «courage des jeunes et des étudiants» dans la chute du président Suharto, tout en affichant «un optimisme prudent» sur l'évolution du processus

en cours en Indonésie. Le prix Nobel de la paix, José Ramos Horta, s'est également réjoui de l'annonce de la démission du président Suharto estimant toutefois que le vice-président Habibie, auquel il a transmis la présidence, n'a pas de crédibilité ni de légitimité pour conduire le processus de démocratisation en Indonésie.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a de son côté salué la «transition pacifique» en Indonésie où le président Suharto a démissionné après 32 ans de pouvoir. Pour sa part, l'association américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch, a appelé les pays industrialisés à refuser toute aide économique, sauf humanitaire, à l'Indonésie, en attendant la mise en oeuvre de réformes politiques.

Mercredi, le FMI avait annoncé un gel indéfini de toute nouvelle aide du FMI à l'Indonésie.

■ Sigit Harjojudanto, le fils aîné, 46 ans, contrôle également 32 % de la Bank Central Asia. Il possède aussi des intérêts dans le secteur bancaire en association avec différents partenaires.

■ Bambang Trihatmodjo, 45 ans, contrôle une bonne partie de la flotte de transport du gaz liquéfié dont l'Indonésie est l'un des premiers producteurs mondiaux. Il a aussi des intérêts majoritaires ou importants dans des usines pétrochimiques, des hôtels ainsi que des centrales électriques. Et une chaîne de télévision.

■ Siti «Titiek» Hedyati Heriyadi, épouse du général Prabowo Subianto, commandant en chef des Forces stratégiques, fait dans l'immobilier, les télécommunications ainsi que, à Sumatra, dans le palmier à huile et l'exploitation forestière.

Agence France-Presse

Urgence budgétaire en Russie

Agitation islamique au Daguestan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le premier ministre russe Sergueï Kirienko, confronté au double défi de la grève des mineurs de Sibérie impayés et de la crise des marchés, a réagi en annonçant un plan d'urgence destiné à rééquilibrer le budget.

Hier, le mouvement de colère des mineurs, entré dans sa deuxième semaine, a pris de l'ampleur, avec un appel des syndicats à une grève nationale de tout le secteur charbonnier. En Sibérie, les voies ferrées sont restées bloquées dans plusieurs régions, isolant des pans entiers du pays, reliés au monde par le transsibérien.

Les mineurs réclament des arriérés de salaire d'un montant total de 3,7 milliards de roubles (600 millions USD). Le vice-président du syndicat russe des charbonnages Ivan Mokhnatchiouk a également appelé les travailleurs de tous les autres secteurs de l'économie «à cesser de travailler gratuitement».

L'Etat russe, en proie à une crise budgétaire chronique, retarde parfois de six mois ou plus le paiement des employés du gigantesque secteur public, qui englobe encore une large part de l'industrie nationale. M. Kirienko a annoncé hier son intention de demander un nouveau prêt, dont il n'a pas précisé le montant, à la Banque mondiale pour le secteur minier. La crise des paiements est directement liée à la grave crise budgétaire que traverse la Russie, due à plusieurs facteurs: la chute des prix du pétrole, principale source de devises du pays, la mauvaise collecte des impôts par l'Etat, ou encore le poids de plus en plus insupportable du service de la dette.

Lundi, la Bourse de Moscou a chuté de 12 % dans la journée, et la banque centrale a relevé ses taux d'intérêt à 50 %. Au risque d'alourdir encore le service de la dette.

Par ailleurs, la république russe caucasienne du Daguestan a connu hier une poussée de fièvre lorsque des milliers de manifestants se réclamant de l'islam ont envahi le siège du gouvernement, provoquant l'inquiétude du Kremlin hanté par le spectre de la sécession tchétchène.

Après plusieurs heures de désordre, la tension semblait être retombée en fin de journée après un accord entre le gouvernement et les manifestants.

ARGENTINE

Suicide d'un millionnaire suspect

Buenos Aires (AFP) — L'homme d'affaires argentin Alfredo Yabrán contre lequel avait été émis la semaine dernière un mandat d'arrêt pour son rôle présumé dans l'assassinat d'un photographe-reporter, s'est suicidé mercredi midi au moment où la police procédait à une perquisition dans l'une de ses propriétés.

Le 25 janvier 1997, dans la station balnéaire de Pinamar, on avait retrouvé le cadavre calciné de José Luis Cabezas, de la revue *Noticias*. Non loin de là venait de se dérouler une fête en l'honneur d'un politicien local.

Les soupçons s'étaient très tôt dirigés contre cet homme d'affaires qui contrôle un vaste conglomérat et dont le nom revient très souvent dans la dénonciation des «mafias et de la corruption gouvernementale», selon *L'Etat du Monde* 1998. Les avocats de Yabrán ont toujours soutenu que leur client était victime d'un complot politique pour l'impliquer dans un meurtre où il n'avait aucune responsabilité.

C'est finalement le témoignage de l'ex-femme d'un policier, Silvia Belawsky, qui persuada un juge d'émettre un mandat d'arrêt, il y a une semaine, contre celui qui règne sur le service des postes et que la chronique mentionnait dans plusieurs causes de corruption. Yabrán était un homme puissant; on le disait proche du président Menem. Mme Belawsky a déclaré au tribunal que Yabrán était l'instigateur du crime perpétré contre le journaliste Cabezas qui avait réussi à prendre de lui un cliché, sur une plage.

Agé de 54 ans, Alfredo Yabrán était recherché activement dans plusieurs endroits où il possédait des fermes. Le groupe de policiers qui s'était rendu au village de San Ignacio où l'on croyait que se cachait Yabrán ont entendu un employé de la ferme leur crier: «Ne tirez pas, don Alfredo s'est suicidé».

Le meurtre crapuleux de Cabezas, pour lequel ont été cités à procès quelques complices, est devenu l'une des causes célèbres en Argentine.

EN BREF

Contre l'importation d'orge

Washington (AFP) — Trois membres du Congrès ont protesté hier devant le siège de l'Union européenne à Washington contre l'arrivée prochaine aux États-Unis d'un navire transportant de l'orge européenne subventionnée. Selon le sénateur Byron Dorgan, un navire transportant 1,4 million de boisseaux (50,4 millions de litres) d'orge européenne doit arriver aujourd'hui en Californie. Selon le bureau du sénateur, les subventions européennes sont si élevées — 1,10 \$ au boisseau — que les exportations européennes sur le marché américain peuvent être considérées comme du dumping.



Nouveauté

LES ENFANTS
D'ABORD

Prémamanuelle

Micheline Couture

Isabelle Senécal

168 pages, 8,50 \$

Ce document a été conçu pour les enfants âgés de quatre et cinq ans qui fréquentent une prémamanuelle en milieu scolaire ou en milieu de garde. Nous voulions ainsi doter ces élèves d'un outil pédagogique stimulant, basé sur le jeu et l'éveil.

Ce document de travail met l'accent sur le jeu. Il n'est pas question ici d'enseigner de façon rigide les chiffres et les lettres, mais d'initier les élèves à la compréhension de consignes simples, à l'observation, au concept mathématique (au sens large) et à la préécriture.

Notre objectif premier était d'élaborer, compte tenu de nos expériences respectives, un cahier d'exercices stimulant et agréable, adapter aux jeunes élèves de quatre à cinq ans. Il n'en tient qu'à vous d'en faire profiter vos petits trésors.

Siège social :

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone : (514) 842-3481

Télécopieur : (514) 842-4923

Adresse Internet :

http://www.guerin-editeur.qc.ca

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Seagram fera l'acquisition de PolyGram

ASSOCIATED PRESS

New York — Seagram, propriétaire de Universal Studios, a annoncé hier l'acquisition de PolyGram NV pour devenir le numéro un de l'édition musicale au monde. Seagram a également fait savoir qu'elle vendrait sa division de jus Tropicana pour se concentrer uniquement dans le secteur du spectacle et accueillera Philips dans son actionnariat.

Par cette transaction, évaluée à 10,6 milliards \$ US, avec le fabricant d'appareils électroniques néerlandais Philips, Seagram se dote d'une compagnie qui emploie des artistes comme Elton John, Luciano Pavarotti, Sheryl Crow et U2. PolyGram possède notamment les labels Motown — les plus grandes voix de la soul music — et Mercury. Le groupe Seagram Universal Music comptait déjà dans ses rangs des artistes comme Reba McEntire et B. B. King.

« Cette annonce marque une transformation importante pour Seagram », a indiqué Edgar Bronfman fils, président et directeur général de Seagram, jusqu'à présent un des grands noms du marché des spiritueux avec des marques de whisky comme Seagram's V. O. ou Chivas Regal et de vodka comme Absolut. Pour la première fois, la majorité des activités de Seagram concernera l'industrie du spectacle, dans laquelle le groupe canadien avait pris position en 1995 en troquant DuPont pour MCA, aujourd'hui Universal Studios.

La transaction permet en outre à Seagram de damer le pion à ses puissants rivaux Time Warner et Sony Corp. dans le secteur de la musique.

Pour financer en partie l'achat de PolyGram, Seagram compte vendre la totalité de sa participation dans Tropicana, au cours d'un appel public à l'épargne qui devrait rapporter quelque quatre milliards. Seagram avait acquis Tropicana en 1988 pour 1,2 milliard. De plus, Philips acceptera qu'une partie de la transaction, soit jusqu'à deux milliards, soit versée en actions ordinaires de Seagram, ce qui peut lui procurer une participation de 12 % dans Seagram.

L'acquisition de PolyGram va procurer à Seagram un revenu annuel de quelque 18 milliards mais le groupe pourrait revendre la division cinéma de PolyGram, jugée pas assez rentable. Elle a produit des films comme *Fargo* et *Quatre mariages et un enterrement*. Universal Studios a, de son côté, produit des succès récents comme *Jurassic Park II* et *Menteur Menteur*.

Philips a donc vendu à Seagram 75 % de sa participation dans PolyGram; ce qui reste appartient à des investisseurs publics.

Les profits de PolyGram ont augmenté de 17 % l'année dernière, en partie à cause de l'énorme succès remporté par le jeune trio des frères Hanson. Les revenus au premier semestre de cette année n'ont toutefois pas été aussi intéressants, plongeant de 88 % en raison d'une chute de 6 % des ventes dans le secteur de la musique.

Marché du vin québécois

La domination ontarienne se confirme

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les détaillants en alimentation vont se retrouver devant un quasi-monopole privé. L'entreprise ontarienne Vincor International pourra proclamer sa mainmise sur 75 % du vin vendu en épicerie et sur 35 % de tout le vin vendu au Québec. Malgré une contre-offre de dernière minute, impliquant la SAQ et visant à empêcher cette domination du marché québécois, le président du Groupe Paul Masson, Jean-Denis Côté, a retenu l'option de la facilité en acceptant la proposition, qualifiée de généreuse, de l'entreprise de Mississauga.

Vincor a annoncé hier en être venue à un accord visant l'acquisition du Groupe Paul Masson, le holding abritant Celliers du Monde, pour une contrepartie totale de 29,5 millions (soit 22 millions plus des paiements différés). « Afin de maximiser le potentiel de croissance du Groupe Paul Masson, l'entreprise sera exploitée séparément », a souligné Vincor, qui précise que cette transaction fera croître ses revenus de 12 %. Paul Masson produit notamment les marques Caballero de Chile, Forêt Noire, Robert de Serbie et Il Fiorentino, en plus de proposer les California Coller. Vincor, considérée comme le plus grand producteur et commerçant de vins au Canada, propose notamment des marques

comme L'Oiseau Bleu, Santa Reina, L'Entre-Côte, Notre Vin Maison et Du Marchand.

Ébruitée en mai

Cette transaction, qui se préparait depuis longtemps, après que la Société des alcools du Québec eut raté une première tentative visant à contrer les visées de Vincor sur le marché québécois, a été ébruitée par *Le Devoir* au début de mai. Les sources derrière la fuite voulaient alors sonner l'alarme et sensibiliser à la fois la nouvelle présidence de la SAQ et le gouvernement québécois aux conséquences multiples d'une telle transaction, tant pour la SAQ et son usine d'embouteillage que pour l'ensemble des détaillants en alimentation. L'appel aurait été ressenti, puisqu'il aurait mené à la préparation rapide d'une contre-offre à un prix équivalent, impliquant la SAQ et son usine d'embouteillage, le Fonds de solidarité et un autre embouteilleur actif au Québec, Gelloso. La SGF faisait partie de l'opération, mais elle se serait retirée, n'approuvant pas les paramètres économiques sur lesquels s'appuyait la contre-proposition, a-t-on appris de sources sûres.

Il a ainsi été offert à Jean-Denis Côté de participer à la constitution d'une nouvelle entreprise regroupant Gelloso, Celliers du Monde et l'usine d'embouteillage de la SAQ, moyen-

nant un versement à l'entrée de quelque 16 millions, une participation de 10 à 12 millions dans la nouvelle entreprise, et le poste de président du conseil pendant deux ans. M. Côté aurait finalement opté pour l'encaissement immédiat, soulevant de *facto* l'ire du gouvernement québécois dont les représentants, croyant que c'était chose faite malgré les obstacles légaux susceptibles de naître, étaient, dit-on, dans tous leurs états hier.

75 % des ventes

Vincor, avec cinq permis d'embouteillage, retiendra donc 75 % de tout ce qui se vend comme vin en épicerie et 35 % du marché du vin au Québec. L'achat de Celliers du Monde lui permettra également d'isoler l'usine d'embouteillage de la SAQ. Enfin, Vincor pourra également exploiter cette brèche, créée après que la Régie des alcools, des courses et des jeux eut accordé à Jean-Denis Côté la permission de commercialiser sous l'étiquette « vins de cépage » ses produits en épicerie, affaiblissant une nouvelle fois le monopole de la SAQ. Cette incursion de vins d'appellation contrôlée dans le réseau des détaillants en alimentation, jusque-là confiné aux vins de table embouteillés au Québec, est présentement l'objet d'un litige devant les tribunaux et s'inscrit en contravention avec les accords internationaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

L'Université de Moncton sollicite des candidatures pour le poste suivant :

Professeure ou professeur

Informatique de gestion

Fonctions :

La Faculté d'administration désire embaucher une professeure ou un professeur ayant des intérêts d'enseignement et de recherche au niveau du premier et du deuxième cycles dans le domaine de l'informatique de gestion. Vous encadrerez les étudiantes et les étudiants dans leur cheminement universitaire en plus de participer aux autres activités académiques et administratives de la faculté.

Exigences :

Un doctorat en informatique de gestion, obtenu ou en voie d'obtention, ainsi qu'un programme de recherche solide et prometteur sont requis pour ce poste à temps plein menant à la permanence. La maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, est essentielle.

Entrée en fonction : le 1^{er} juillet 1998 ou le 1^{er} août 1998

Veuillez faire parvenir, avant le 5 juin 1998, un curriculum vitae détaillé, le nom et l'adresse de trois personnes pour références et, si possible, les relevés de vos études universitaires à M. George Wybouw, doyen, Faculté d'administration, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9. Téléphone : (506) 858-4446; télécopieur : (506) 858-4093; courriel : wybouw@umoncton.ca

UNIVERSITÉ
DE MONCTONUn accent.
sur le savoir

Ce poste est offert également aux femmes et aux hommes. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce concours s'adresse aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes et résidents permanents seulement.

Université
de Montréal

Professeure ou professeur invité en design d'intérieur

La Faculté de l'aménagement implantera à compter de septembre prochain, un programme de baccalauréat en design d'intérieur. Il s'agira du premier programme dispensant une formation universitaire complète en cette discipline au Québec. La Faculté est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur invité qui sera responsable de l'implantation et du développement initial du programme. En plus de gérer le programme, le professeur ou professeure y assumera des tâches d'enseignement (par exemple: activités d'atelier, cours sur les matériaux).

Exigences

Détenir un doctorat dans un des domaines de l'aménagement ou dans un des secteurs qui lui sont rattachés; ou détenir deux maîtrises dans des disciplines connexes avec deux ans d'expérience en recherche ou en enseignement; ou détenir une maîtrise dans une des disciplines ou domaines complémentaires au design d'intérieur et cinq ans d'expérience professionnelle pertinente. Expérience d'enseignement et expérience professionnelle en design d'intérieur; bonne connaissance du milieu professionnel du design d'intérieur; capacités de gestion.

Durée de l'engagement

6 mois, renouvelable.

Date d'entrée en fonction

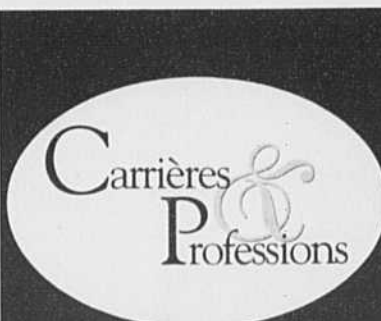
Le plus tôt possible à compter du 1^{er} juin 1998.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 29 mai 1998, à :

Mme Marie Lessard,
Vice-doyenne aux études
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

(0890)



Les lundis,
mercredis,
et vendredis
inclusivement.

Investissement de 85 millions au cours des deux prochaines années

Provigo transformera 75 magasins

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Provigo se lance dans la rénovation de 75 magasins Provigo et Loeb afin de faire face à la concurrence.

L'entreprise investira 85 millions au cours des deux prochaines années afin de transformer ces magasins selon le concept qu'elle a mis au point l'année dernière.

C'est ce qu'a annoncé hier le président et chef de la direction de Provigo, Pierre Mignault, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. Il a précisé que les trois premiers supermarchés entièrement rénovés selon cette formule, à Charlesbourg, à Mascouche et à Kanata, près d'Ottawa, ont enregistré une augmentation des ventes de 39 % depuis la fin des travaux. Il a souligné que le magasin de Kanata était situé à seulement deux kilomètres du principal concurrent de Provigo en Ontario, Loblaw's.

Le nouveau concept de supermarchés Provigo et Loeb met l'accent sur les produits frais en leur consacrant environ 50 % de l'espace, comparativement à environ 30 % dans les supermarchés traditionnels. Il s'agit de supermarchés un peu plus grands que la moyenne, soit environ 35 000 pieds carrés, qui comportent également un rayon de plats cuisinés chauds et froids.

La situation concurrentielle change au Québec avec la venue de Sobeys, dans l'est de la province et l'ouverture d'un premier Loblaw's sur la rive sud de Montréal.

M. Mignault a affirmé que Provigo avait tous les outils nécessaires pour faire face à la concurrence additionnelle.

Il a soutenu qu'avec son programme de rénovation et de relocalisation Provigo avait accru ses ventes de 14 % l'année dernière dans la région de Québec, en dépit de l'ouverture de six magasins Sobeys.

En conférence de presse à l'issue de l'assemblée, M. Mignault a reconnu que l'ouverture d'un magasin Loblaw's dans la région de Montréal avait eu des effets sur la performance de ses magasins. « Dès qu'un magasin ouvre, il y a toujours un effet, mais je m'attendais à bien pire que ça. »

Il a déclaré que les ventes des six magasins de la région, soit trois Provigo et trois Maxi et Maxi et Cie, avaient fléchi de 10 à 12 % durant la semaine suivant l'ouverture du Loblaw's. Toutefois, cette proportion va diminuer graduellement et le fléchissement n'est plus que de 5 %, a-t-il affirmé.

Augmentation des ventes

Les ventes nettes de Provigo ont légèrement augmenté entre l'exercice se terminant le 25 janvier 1997 et l'exercice se terminant le 31 janvier 1998, passant de 5,8 milliards à 5,9 milliards. Le bénéfice net a augmenté de 39 millions à 85 millions. En raison de la vente de C Corp, à l'été 1997, les ventes nettes de Provigo ont légèrement diminué entre le premier trimestre se terminant le 19 avril 1997 et le premier trimestre se terminant le 25 avril 1998, passant de 1,34 milliard à 1,3 milliard. Toutefois, le bénéfice net a augmenté de 11 %, passant de 16 millions à 18 millions. Le bénéfice net dilué par action est passé de 14 ¢ à 17 ¢.

M. Mignault a affirmé que le potentiel de croissance de Provigo était encore important au Québec, même si elle y détenait environ 35 % du marché. Il a expliqué que la chaîne n'était toujours pas présente dans certaines municipalités et dans certains quartiers. Le potentiel de croissance est cependant « énorme » en Ontario, où Provigo ne détient que 10 % du marché. Loblaw's est le joueur dominant, alors que les autres chaînes sont plus faibles.

Provigo entend toujours établir 12 magasins Maxi et Maxi et Cie en Ontario d'ici 1999.

E N B R E F

Confiance à la baisse

Ottawa (PC) — La confiance est à la baisse au sein de la communauté des affaires du Canada, selon une étude du Conference Board, qui cite comme principales raisons de ce sentiment d'inquiétude la chute des prix des matières premières, la perspective d'une hausse des taux d'intérêt ainsi que la crise asiatique. L'indice de confiance du Conference Board a baissé de 4,2 points lors du premier trimestre pour s'établir à 155. Il s'agit du troisième recul consécutif de cet indice, qui a maintenant perdu dix

points depuis son sommet de 165, atteint au deuxième trimestre de 1997. « Les entreprises s'inquiètent quant à la capacité de l'économie canadienne de maintenir le rythme », a déclaré hier Paul Darby, directeur des services économiques du Conference Board. Le Conference Board prévoit d'ailleurs une baisse de 0,9 % des bénéfices avant impôts en 1998.

Michel Aubin nommé président de Mont-Tremblant

(Le Devoir) — Intrawest a annoncé la nomination de Michel Aubin à titre de président de la Station Mont-Tremblant, Société en commandite. M. Aubin agissait à titre de vice-président aux finances à Tremblant depuis 1991. « Il a joué un rôle de premier plan dans la réalisation de la phase I d'un demi-milliard de dollars du projet de développement de Tremblant. De plus, les 12 derniers mois lui ont permis de mettre en place les mécanismes financiers nécessaires à la réalisation de la phase II du projet de développement, un investissement additionnel de 500 millions », a souligné Intrawest.

Progression des ventes au détail

Ottawa (PC) — Les ventes au détail au pays ont très légèrement progressé en mars, d'un maigre 0,2 %, pour s'établir à 20,1 milliards. Pour le premier trimestre de 1998, les ventes ont

progressé de 0,8 % par rapport au dernier trimestre de 1997, grâce notamment à la forte activité au Québec et en Ontario. En dépit de la chute de pluie verglaçante, qui a contribué à faire reculer de 5,6 % les ventes au Québec en janvier, les détaillants québécois ont enregistré une hausse de 1,2 % au premier trimestre. Si le Québec a surpassé la moyenne nationale pour les trois premiers mois de l'année, il a toutefois subi un recul de 0,8 % en mars, alors que les ventes au détail se sont établies à 4,8 milliards. Il s'agit malgré tout d'une hausse de 6,7 % par rapport au mois de mars de 1997.

McDonald's : à propos de syndicat

(Le Devoir) — La campagne de syndicalisation dans certains restaurants du géant du hamburger au Canada a eu des échos hier, à Chicago, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de McDonald's Corporation. Deux représentants québécois du syndicat des Teamsters ont réussi à poser des questions sur la campagne de syndicalisation. Les deux hommes ont même rencontré par la suite le nouveau p.-d.g. de McDonald's, Jack Greenberg. La direction de la multinationale aurait indiqué qu'elle allait sérieusement examiner la question... D'autre part, des Teamsters américains ont profité de l'assemblée pour dénoncer publiquement la prime de départ du président sortant de McDonald's, qui totalise environ 26 millions de dollars américains.

Environment Canada
Atlantique RegionEnvironnement Canada
Région de l'Atlantique

Canada

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2971
Allemagne (mark)	0,8243
Arabie Saoudite (riyal)	0,4014
Australie (dollar)	0,9466
Autriche (schilling)	1,2011
Belgique (dollar)	0,7644
Barade (franc)	0,04079
Bermudes (dollar)	1,4666
Bésil (real)	1,2986
Caralbes (dollar)	0,5623
Chili (peso)	0,00329
Chine (renminbi)	0,1811
Egypte (livre)	0,4403
Espagne (peseta)	0,01003
États-Unis (dollar)	1,4496
Europe (écu)	1,6621
France (franc)	0,2460
Grèce (drachme)	0,005031
Hong-Kong (dollar)	0,1928
Inde (roupie)	0,0377
Italie (lire)	0,000863
Jamaïque (dollar)	0,0436
Japon (yen)	0,01074
Mexique (peso)	0,1800
Pays-Bas (florin)	0,7515
Philippines (peso)	0,0386
Pologne (zloty)	0,4339
Portugal (escudo)	0,008354
Rép. dominicaine (peso)	0,0991
Rép. tchèque (couronne)	0,0462
Royaume-Uni (livre)	2,3636
Russie (rouble)	0,2422
Slovaquie (couronne)	0,0438
Slovénie (tolar)	0,009097
Suisse (franc)	1,0119
Taiwan (dollar)	0,0444
Tanzanie (shilling)	0,00239
Thaïlande (baht)	0,0382
Ukraine (hryvna)	0,7247
Venezuela (bolivar)	0,00279

Avertissement des responsables monétaires américains

L'économie américaine est touchée par la crise en Asie

Washington (AFP) — Les responsables monétaires américains ont averti hier que l'économie américaine était maintenant directement touchée par la crise financière asiatique et ont de nouveau plaidé pour que le FMI soit renforcé.

Devant une commission agricole de la Chambre des représentants, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), ainsi que le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, ont estimé que si les économies thaïlandaise et coréenne se stabilisaient, les effets de leur déroute allaient continuer à se faire sentir. «Il y avait et il y a [...] une légère mais non négligeable probabilité pour que la crise en Asie du Sud-Est affecte grandement le Japon, l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et centrale et, par contre-coup, également les États-Unis», a déclaré M. Greenspan. «Les effets de la crise asiatique sur les économies réelles des pays directement affectés, de même que sur le nôtre, commencent seulement à se faire sentir», a ajouté le patron de la Fed.

Devant la même commission, Robert Rubin, secrétaire au Trésor, a évoqué des chiffres. «En rythme annuel, les exportations américaines vers les pays clés d'Asie étaient en recul de 23 milliards au cours des trois premiers mois de l'année et il est probable que cela empire dans les mois à venir.» Le déficit

commercial a atteint un niveau record au mois de mars à 13 milliards, attribué à la fois à la faiblesse de la région asiatique et à l'appétit en importations de la vigoureuse économie américaine, rappellent-ils.

M. Greenspan a toutefois nuancé ses propos, évoquant une «tendance encourageante» à la stabilisation dans certains pays d'Asie. «Quoique la tendance, ces derniers mois, vers une stabilisation des économies de l'Est asiatique soit encourageante, clairement, ces économies ne sont pas sorties du tunnel, au vu des événements récents», a déclaré M. Greenspan.

Les deux responsables ont par ailleurs vigoureusement plaidé pour que la participation américaine au financement du FMI (18 milliards de dollars) obtienne le feu vert du Congrès. Cette loi de financement a été approuvée par le Sénat mais achoppé à la Chambre. Robert Rubin a averti que le FMI, qui a mobilisé sous sa houlette plus de 100 milliards pour aider la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Indonésie, se retrouvait avec des ressources propres «approchant un plancher historiquement bas». «Le FMI n'a pas assez de fonds pour gérer une vraie crise majeure, si par exemple la crise asiatique devait empirer et s'étendre par contagion à d'autres pays», a insisté M. Rubin.

Évoquant implicitement les critiques du

Congrès sur le fonctionnement du FMI, M. Greenspan a estimé que le personnel comme la direction de l'institution monétaire étaient ouverts au changement. «Nous faisons face à une tâche plus difficile qui est de convaincre les membres du FMI [les pays actionnaires] de la nécessité d'un changement, a-t-il reconnu. Néanmoins, je suis persuadé que notre influence serait réduite si les États-Unis manquaient à fournir rapidement les financements accrus au FMI.»

Robert Rubin a balayé les critiques dont fait l'objet le FMI dans le cas indonésien. Il a estimé que la perte de confiance d'une partie de la population et des investisseurs étrangers en Indonésie était à attribuer en partie à la «mauvaise gestion de la crise» par le gouvernement de Jakarta. «Le programme de réformes économiques du FMI était une réponse créative à la crise et non pas une cause», a-t-il lancé.

Le marché obligataire a réagi aux propos de M. Rubin sur l'impact de la crise sur l'économie américaine. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans reculait à 5,87 %, contre 5,89 % hier matin. Ces déclarations ont aussi encouragé une progression de Wall Street en milieu de matinée car elles éloignent les risques de relèvement des taux directeurs américains dans les prochains mois si le ralentissement attendu de l'économie américaine se manifeste, indiquent les analystes.

La construction domiciliaire est en hausse

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — À travers le pays, la construction domiciliaire devrait augmenter de 6,3 % en 1998 et de 3,4 % en 1999, selon les calculs établis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

Dans son rapport sur les perspectives en ce domaine pour le deuxième trimestre de l'année, la SCHL prévoit qu'il se construira à travers le pays 156 300 unités au cours de l'année et 161 600 l'an prochain.

L'organisme fédéral soutient que l'effet combiné des faibles taux d'intérêt et de la rareté de maisons déjà construites sur le marché va contribuer à faire en sorte que la performance de 1998 devrait dépasser celle de l'an passé en matière de construction de maisons détachées.

Nouvelles maisons seules

Au total, prévoit la SCHL, le nombre de nouvelles maisons seules devrait atteindre 97 100 en 1998 et 99 500 en 1999. Quant aux habitations en copropriété, qu'on pense aux condos et aux maisons de ville, on en construira 59 200 cette année et 62 100 l'an prochain, selon la SCHL.

La vente de maisons déjà construites devrait quant à elle atteindre le nombre de 314 000 en 1998 et de 309 100 en 1999. La SCHL s'attend à voir le prix des maisons grimper, de même que les taux d'intérêt.

Pour ce qui est du Québec, on s'attend à un regain d'activité cette année en matière de construction domiciliaire, malgré la faiblesse de la demande, qui devrait limiter le nombre de mises en chantier à moins de 30 000.

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM: Indice du marché	19985	3933,22	+35,60	0,9
XCB: Bancaire	3671	7485,73	+81,84	1,1
XCO: Hydrocarbures	2870	2567,29	+17,54	0,7
XCM: Mines et métaux	3211	2271,45	-3,68	-0,2
XCF: Produits forestiers	2045	2757,68	+23,58	0,9
XCI: Bien d'Équipement	3474	4296,03	-15,18	-0,4
XCU: Services publics	2464	4452,59	+6,77	0,2

La Bourse de Toronto				
TSE 35	16359	422,87	+2,30	0,5
TSE 100	27293	471,85	+2,14	0,5
TSE 200	25834	450,75	-1,96	-0,4
TSE 300	53128	7718,23	+22,83	0,3
Institutions financières	5081	10074,55	+102,16	1,0
Mines et métaux	5490	3862,33	-16,56	-0,4
Pétrolières	7452	6315,58	+5,55	0,1
Industrielles	8027	5842,49	-41,98	-0,7
Autrères	6240	6979,16	+8,17	0,1
Pâtes et papiers	3136	4939,52	+9,17	0,2
Consommation	2418	12275,02	+417,49	3,5
Immobilier	310	2700,65	-10,47	-0,4
Transport	2406	8032,89	-161,71	-2,0
Services	519	6986,60	-6,70	-0,1
Services publics	2342	8255,62	-12,15	-0,1
Communications	7757	5186,89	+223,08	1,5
Ventes au détail	1184	6475,17	-6,26	-0,1
Sociétés de gestion	760	10859,11	+52,25	0,5

La Bourse de Vancouver				
Indice général	22388	608,86	-2,99	-0,5
Le Marché Américain				
30 Industrielles	60458	9132,37	-39,11	-0,4
20 Transports	6857	3381,87	-16,88	-0,5
15 Services publics	6105	280,26	-1,03	-0,4
65 Dow Jones Composé	73421	2867,61	-12,60	-0,4
Composite NYSE		576,90	-1,73	-0,3
Indice AMEX		732,36	+0,14	0,0
S&P 500		1114,64	-4,42	-0,4
NASDAQ		1820,99	-10,76	-0,6

Les plus actifs de Toronto						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TVI PACIFIC INC	7274	0,09	0,07	0,09	+0,01	12,5
ROGERS COMM INC B	5502	11,00	11,00	11,00	+0,05	0,5
IMMET MINING CP	3598	5,15	5,00	5,15	+0,15	3,0
AFRIAN RES CP US	2393	0,55	0,50	0,55	+0,05	9,1
COGECO CABLES INC	2277	15,00	14,65	15,00	+0,45	3,1
HYAL	2248	1,08	0,97	1,08	+0,29	26,6
PROBE EXPLOR INC	1626	6,05	5,80	6,05	+0,10	-1,7
GREENSTONE RES	1518	7,50	6,90	7,30	+0,30	-3,9
SEAGRAM CO LTD	1369	64,10	59,25	64,10	+4,75	8,0
BCE INC	1326	66,30	65,70	66,00	-0,20	-0,3

Les plus actifs de Montréal						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MIRANDOR INC	1106	0,36	0,30	0,32	+0,05	18,5
CGI GRP INC A	971	29,25	27,70	28,90	+1,70	6,3
DENISON MINES LTD	822	0,29	0,28	0,28	-0,01	-3,4
ROGERS COMM INC B	817	11,85	11,00	11,85	+0,75	6,6
SODISCO-HOWDEN	720	0,19	0,18	0,19	+0,01	5,6
NOVA CP	480	16,90	16,75	16,90	+0,05	0,3
REPAP ENRI INC	466	0,32	0,31	0,31	-0,01	-3,1
BIOCHEM PHARMA	447	39,80	38,50	39,25	+1,25	3,3
COTT CP	405	9,10	9,00	9,00	-0,10	-1,1
NATL BK OF CDA N	336	16,10	16,05	16,05		

DECISION-PLUS

Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 10 juin 1998 à 19h00
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place à
(514)392-1366
http://www.decisionplus.com

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

MONTRÉAL

XXM 3933,22 +35,60

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique du leur valeur exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, = compagnie junior à la Bourse de Montréal; a= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital (warrant); v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
ABL Can.	2,050	0,850	7800	1,680	1,550	0,150	+0,050
AGS	13,450	5,600	4200	7,750	7,500	0,250	+0,150
AGRA	13,850	9,000	100	11,600	11,600		
Aur Res	7,600	3,100	61900	8,400	3,350	3,350	+0,025
Alcan	0,375	0,175	7000	0,260	0,230	0,230	+0,010
Alcan	28,700	16,400	19187	21,400	21,200	21,200	+1,000
Alcan	10,000	5,000	23690	5,500	5,300	5,300	+0,050
Alcan	15,450	6,250	24100	9,900	9,850	9,850	+0,040
Alcan	1,750	0,900	42900	1,200	1,150	1,150	+0,050
Alcan	11,400	5,000	33287	5,150	5,150	5,150	+0,050
Alcan	14,400	7,350	67975	12,500	12,500	12,500	+0,050
Alcan	36,150	25,800	65138	23,150	23,150	23,150	+0,050
Alcan	55,500	35,250	28480	16,450	16,450	16,450	+0,050
Alcan	31,500	18,400	98400	18,850	18,850	18,850	+0,050
Alcan	36,500	21,500	277	32,250	29,200	29,200	+0,050
Alcan	1,250	0,300	19000	0,350	0,330	0,330	+0,020

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
ABL Can.	2,050	0,850	7800	1,680	1,550	0,150	+0,050
AGS	13,450	5,600	4200	7,750	7,500	0,250	+0,150
AGRA	13,850	9,000	100	11,600	11,600		
Aur Res	7,600	3,100	61900	8,400	3,350	3,350	+0,025
Alcan	0,375	0,175	7000	0,260	0,230	0,230	+0,010
Alcan	28,700	16,400	19187	21,400	21,200	21,200	+1,000
Alcan	10,000	5,000	23690	5,500	5,300	5,300	+0,050
Alcan	15,450	6,250	24100	9,900	9,850	9,850	+0,040
Alcan	1,750	0,900	42900	1,200	1,150	1,150	+0,050
Alcan	11,400	5,000	33287	5,150	5,150	5,150	+0,050
Alcan	14,400	7,350	67975	12,500	12,500	12,500	+0,050
Alcan	36,150	25,800	65138	23,150	23,150	23,150	+0,050
Alcan	55,500	35,250	28480	16,450	16,450	16,450	+0,050
Alcan	31,500	18,400	98400	18,850	18,850	18,850	+0,050
Alcan	36,500	21,500	277	32,250	29,200	29,200	+0,050
Alcan	1,250	0,300	19000	0,350	0,330	0,330	+0,020

Titre	52 dern. sem. Haut	52 dern. sem. Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Chgt.	Var.
ABL Can.	2,050	0,850	7800	1,680	1,550	0,150	+0,050
AGS	13,450	5,600	4200	7,750	7,500	0,250	+0,150
AGRA	13,850	9,000	100	11,600	11,600		
Aur Res	7,600	3,100	61900	8,400	3,350	3,350	+0,025
Alcan	0,375	0,175	7000	0,260	0,230	0,230	+0,010
Alcan	28,700	16,400	19187	21,400	21,200	21,200	+1,000
Alcan	10,000	5,000	23690	5,500	5,300	5,300	+0,050
Alcan	15,450	6,250	24100	9,900	9,850	9,850	+0,040
Alcan	1,750	0,900	42900	1,200	1,150	1,150	+0,050
Alcan	11,400	5,000	33287	5,150	5,150	5,150	+0,050
Alcan	14,400	7,350	67975	12,500	12,500	12,500	+0,050
Alcan	36,150	25,800	65138	23,150	23,150	23,150	+0,050
Alcan	55,500	35,250	28480	16,450	16,450	16,450	+0,050
Alcan	31,500	18,400	98400	18,850	18,850	18,850	+0,050
Alcan	36,500	21,500	277	32,250	29,200	29,200	+0,050
Alcan	1,250	0,300	19000	0,350	0,330	0,330	+0,020

Alcan Alu	55,500	250	28460	16	45,550	44,850	44,850	+0,100
Alcan	3,150	0,800			0,880	0,800	0,810	-0,070
AllForest	36,500	21,500	277	32	29,200	29,200	29,200	
Altavista	1,250	0,300	19000		0,350	0,330	0,330	
Amalg In	voir plus bas							
Amisco	7,000	3,250	4782	14	6,200	6,050	6,200	-0,100
Amisok A	1,900	0,900	2010		1,560	1,510	1,560	+0,100
Angl Swis	0,970	0,270	7000		0,320	0,320	0,320	-0,010
	0,510	0,150	1000		0,320	0,320	0,320	-0,020

IDÉES

Dans la foulée du litige opposant l'auteur Pierre Turgeon aux héritiers de Paul-H. Desrosiers

Réconcilier la vie privée et la mémoire

Il est temps d'établir un équilibre entre le droit des individus à protéger leur vie privée et celui d'accéder aux traces qu'eux et leurs prédécesseurs ont laissées dans le passé

DIANE BAILLARGEON

Présidente de l'Association
des archivistes du Québec (AAQ)

JOANNE BURGESS

Présidente de l'Institut d'histoire
de l'Amérique française (IHAF)

Avec le récent jugement du juge Georges Audet, une étape importante a été franchie dans le long litige opposant les héritiers de Paul-H. Desrosiers, fondateur des magasins Rêno-Dépôt, à l'écrivain

gations sur les effets des dispositions du Code civil relatives à la vie privée, sur la préservation et l'accès au passé, conservent toute leur actualité.

Adoptés en 1994, ces nouveaux articles affirment le droit fondamental de tout individu à la vie privée et à la réputation, établissent une définition non exhaustive des éléments constitutifs de la vie privée et interdisent un ensemble de pratiques jugées incompatibles avec son respect. L'article 35 précise notamment ceci: «Nulle atteinte ne peut être portée à la vie privée d'une personne sans que celle-ci ou ses héritiers y consentent ou sans que la loi l'autorise.» Assimilé au patrimoine et transmissible à des tiers, le droit à la vie privée peut donc survivre à la mort. Comment le législateur peut-il

**Il est temps
d'infléchir
le contenu
de la loi 68
afin de
préserver
l'accès
au passé**

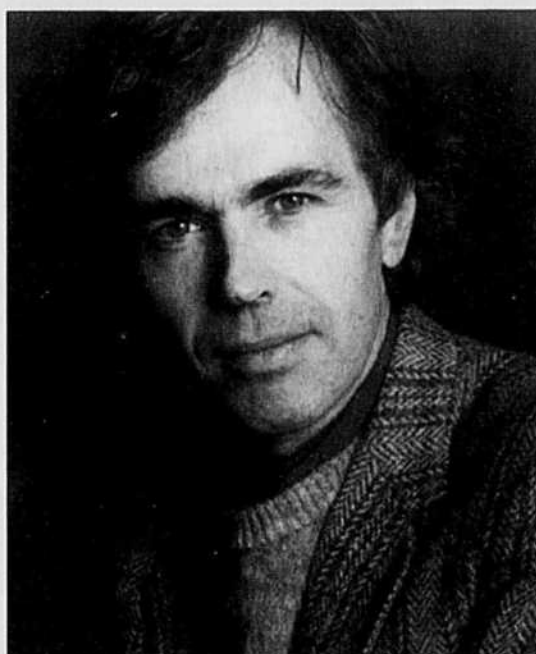
expliquer la présence de telles garanties, pourtant absentes du rapport du comité chargé de la révision du Code civil, comité qui avait jugé non patrimonial et intransmissible un tel droit (Office de la révision du Code civil, *Rapport sur le code civil du Québec, 1: Projet de code civil - 1977*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978)? L'attribution de cette protection indéfinie, voire perpétuelle, est assimilable à un droit de censure; elle suscite avec raison des inquiétudes.

C'est pourquoi les archivistes et les historiens du Québec, regroupés au sein de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) respectivement, exigent une intervention rapide du législateur pour atténuer

les effets néfastes sur la pratique historique et sur la constitution de la mémoire collective d'une protection abusive du droit à la vie privée. Nous croyons qu'il est urgent de chercher à concilier le droit à la vie privée et le droit à la mémoire. Nous sommes convaincus que certains aménagements sont possibles, à même le cadre législatif existant.

En effet, le Québec dispose déjà d'un appareil législatif qui prolonge et précise les articles 35 à 40 du Code civil: il s'agit de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (loi 65) ainsi que de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (loi 68). De manière concrète et quotidienne, ces lois réglementent la collecte, la conservation, l'utilisation et l'accès aux renseignements personnels dans les secteurs public et privé. Leurs effets imprévus et pervers sur la mémoire sont bien connus des historiens et des archivistes: entraves à la constitution, à l'acquisition et à l'accessibilité des fonds d'archives contenant des renseignements personnels et conséquemment à la pratique de la recherche historique.

Cette situation est inacceptable socialement. Elle nie la valeur de l'information à caractère personnel pour la constitution de l'histoire. Toute société a l'impératif de s'assurer de la possibilité de s'enrichir en se rappelant autant de ses personnalités notoires que de l'ensemble de ses



L'auteur Pierre Turgeon

JEAN-GUY THIBODEAU

membres. En édictant les articles 35 à 40 du Code civil et la loi 68 qui en découle, le législateur n'a pas tenu compte de sa responsabilité à cet égard. Il a le devoir de prévoir et d'analyser toutes les conséquences indirectes de la protection accordée à la vie privée afin que les générations futures ne lui reprochent pas une imprévoyance qui dépasse ses intentions en réduisant au silence les archives comme seules les guerres les plus dévastatrices se sont acharnées à la faire dans l'histoire des sociétés humaines.

L'État québécois est déjà intervenu par la Loi des archives pour limiter, au

nom de l'intérêt public, le droit à la vie privée et pour permettre la pratique de l'histoire, la préservation du patrimoine et l'épanouissement de la culture. C'est pour ces raisons qu'il a rendu des fonds d'archives publics et privés, contenant des renseignements personnels, conservés par des services d'archives publiques, accessibles aux historiens, aux généalogistes et aux écrivains.

Mais les Archives nationales du Québec et les organismes publics n'ont pas le monopole de la sauvegarde du patrimoine national. Au Québec, une multitude d'intervenants privés — entreprises, centres d'archives, sociétés d'histoire locale, associations et individus — œuvrent à divers titres pour conserver ou acquérir les traces du présent et du passé. Depuis des décennies, des bénévoles et des professionnels administrent ce patrimoine archivistique avec soin et l'exploitent selon des normes éthiques exemplaires. Mais depuis 1993, les dispositions de la loi 68 mettent en péril ces éléments essentiels du patrimoine collectif des Québécois.

C'est pourquoi, encore l'automne dernier, dans le cadre d'un processus de révision quinquennal statutaire, l'AAQ et l'IHAF exigeaient les modifications suivantes de la loi 68: la limitation temporelle de l'obligation du consentement et la reconnaissance explicite de la recherche comme motif valable d'accès aux renseignements personnels déposés dans un service d'archives privé.

Toutefois, dans un rapport déposé le 8 avril dernier, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale refusait de se prononcer sur les recommandations des historiens et des archivistes, affirmant que «cette question importante devrait donc faire l'objet d'une étude distincte par les instances gouvernementales compétentes» (Commission de la culture, *Étude du Rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information - Rapport final*, Québec, Secrétariat des commissions, avril 1998). Mais tout n'est pas encore joué. Un projet de loi devrait être déposé ce printemps et adopté à la fin de la présente session parlementaire. Il est encore temps d'en infléchir le contenu afin de préserver l'accès au passé.

Il est urgent d'agir. En tant que membres de la société, nous avons le devoir moral de nous assurer que le projet de loi qui sera déposé au terme du processus de révision quinquennal statutaire intègre la reconnaissance du caractère social et culturel des renseignements personnels et permette de façon explicite leur cession à des services d'archives dûment constitués et leur utilisation, nominalisée, à des fins de recherche.

Il ne saurait être question, comme le suggère le rapport de la Commission de la culture, de remettre à une prochaine fois la recherche d'un équilibre entre le droit des individus de préserver leur vie privée et celui d'accéder aux traces qu'eux et leurs prédécesseurs ont laissées dans le passé. Attendre cinq ans pour une éventuelle révision des lois 65 et 68 n'est pas une solution. Le débat public doit avoir lieu maintenant.

Les agressions physiques et sexuelles dont sont victimes les enfants

Responsabilité de l'État, responsabilité de la communauté

Les experts de la DPJ en souffrances d'enfants sont peut-être coupables d'inefficacité, mais les communautés, les familles et les amis ont aussi le pouvoir et le devoir d'intervenir

FLORENCE PIRON

Candidate au doctorat en anthropologie
à l'Université Laval

Comme le rappelait récemment un psychanalyste belge à propos de l'affaire Dutroux, tuer un enfant est, dans la plupart des cultures, le crime le plus intolérable et le plus inacceptable qui soit. La seule idée qu'un homme puisse s'attaquer à ses propres enfants et les torturer comme l'a fait le désormais tristement célèbre «bourreau de Beaumont» est tout aussi insupportable. D'après le rapport récemment publié sur l'attitude de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans cette affaire, il semble qu'il aurait été possible d'épargner à ces enfants une partie de leurs souffrances en les soustrayant à leur père dès les premiers «signalements» et en les plaçant dans des familles d'accueil. Or cela n'a pas été fait. D'où l'indignation générale contre la DPJ et ses fonctionnaires, qui se manifeste, par exemple, dans le texte d'Isabelle Paré, publié dans *Le Devoir* du 24 avril (colonne Perspectives, page A 1), selon laquelle la DPJ a pris «le parti du bourreau», ou dans l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, publié le même jour («Les martyrs de Beaumont», page A 10). Il me semble que cette colère contre l'incompétence d'un service public chargé de protéger des citoyens met en elle-même au jour plusieurs enjeux caractéristiques des formes de lien social propres à notre société.

En effet, comment ne pas s'étonner du fait que cette colère ne prenne pas également pour objet la «communauté» dans laquelle a vécu cette famille, c'est-à-dire la parenté, les amis, les voisins, les concitoyens, les autorités politiques et morales locales? Pourtant, pendant de longues années, cette communauté n'a pas non plus réussi à sauver ces enfants. Cela signifie-t-il que, dans notre société, cette catégorie de personnes soit désormais exemptée de toute responsabilité agissante envers des enfants torturés? Que leur unique «devoir» est de les signaler à l'État, ce dernier étant le seul habilité à agir pour protéger ces enfants par l'intermédiaire de ses programmes et services?

À notre époque où semble n'avoir de valeur et de crédibilité que ce qui peut se réclamer d'une référence à une expertise quelconque, la délégation à l'État de la responsabilité pour ceux qui souffrent est parfois justifiée par la compétence de ses travailleurs spécialisés. Mais ce faisant, la capacité de chaque citoyen ordinaire à répondre à la souffrance d'autrui est invalidée, ignorée, déniée, jugée anecdotique, amateur. L'expérience éthique individuelle, par exemple la compassion active de l'un pour l'autre, s'en trouve dévalorisée, privée de toute crédibilité autre que celle de la «bonne œuvre». De plus, en acceptant que leur responsabilité se limite au si-

gnalement d'un problème à l'État et à ses experts, les citoyens évitent d'être confrontés directement à la souffrance d'autrui et de devoir y trouver eux-mêmes une réponse. En ce sens, la délégation de responsabilité à l'État contribue à la «production sociale de l'indifférence», selon l'expression heureuse de l'anthropologue Michael Herzfeld. Cette indifférence a peut-être donné au «bourreau» de Beaumont le sentiment d'être invulnérable et de n'avoir de comptes à rendre à personne dans ses rapports avec ses enfants.

Cette délégation à l'État de la responsabilité du bien-être des enfants est donc en elle-même porteuse des germes de la situation constatée à Beaumont. Loin de moi l'idée de défendre les fonctionnaires en question, qui peuvent fort bien avoir fait preuve d'incompétence. Peut-être fallait-il effectivement retirer les enfants et les «placer». Mais les retirer à qui? À la mère en même temps qu'au père? N'aurait-il pas plutôt fallu trouver une manière de «retirer» le père?

Les travailleurs de la DPJ sont humains et peuvent être aussi bouleversés que n'importe qui par la violence contre les enfants, au point d'inconsciemment la nier ou refuser de la voir. Pour illustrer ce processus de blocage et de déni, le psychanalyste belge évoqué plus haut citait l'incapacité d'un gendarme à reconnaître des cris d'enfants lors de sa visite dans la maison de Dutroux. Mais cette souffrance engendrée par la souffrance d'autrui, au fondement du lien éthique, semble ne pas être acceptable dans le cas des «professionnels» de la protection étatique de la jeunesse. On voudrait qu'ils soient en même temps sensibles et endurcis, imaginatifs et rigoureux, bien formés techniquement, tout en sachant faire preuve de finesse et de discernement selon les cas. De la même façon, on voudrait que l'État traite ses citoyens de manière égalitaire tout en faisant preuve d'équité et de compassion, qu'il assure notre sécurité sans intervenir dans notre vie personnelle, qu'il combatte le mal sans en faire; en somme, qu'il soit un super-père pourvoyeur ou une super-mère protectrice, toujours capable de décider rapidement de ce qui est le mieux pour chacun, in-



OLIVIER HOSLET REUTER

Marc Dutroux après sa comparution à la Cour de Neufchâteau en septembre 1997. L'«indifférence sociale» induite par la délégation de la responsabilité à l'État donne peut-être à ces bourreaux d'enfants le sentiment d'être invulnérables et de n'avoir de comptes à rendre à personne.

faillible, juste, efficace. Les avantages d'une gestion centralisée impartiale avec la sensibilité — espérée — d'une communauté locale...

Mais, par définition, l'État est une machine bureaucratique qui doit fonctionner à partir de règlements généraux, donc peu adaptables aux cas particuliers. Que les fonctionnaires doivent les respecter et les appliquer de la même façon à tous les citoyens quels que soient leur classe, leur langue, leur sexe, leur âge, etc., voilà qui fait

qu'aux autres citoyens, quels qu'ils soient, qui sont confrontés à la détresse d'enfants. Le «scandale de l'indifférence à l'autre» (Lévinas) n'est pas seulement le fait des fonctionnaires; il concerne chacun de nous, quelle que soit l'identité de la personne qui souffre, quel que soit notre rapport avec cette personne. Et la dénonciation à l'État, si elle vaut mieux que le silence, ne peut pas vraiment constituer une façon satisfaisante de vivre ce que Lévinas appelle la «responsabilité pour autrui».

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garnier (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Dulos et Christine Dumazet (reluctants); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrasac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Claire Paquet, Chantale Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierre Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

HÔPITAL

SUITE DE LA PAGE 1

auprès de la collectivité d'avoir avivé par inadvertance des blessures sur la délicate question de l'unité canadienne», a poursuivi M. Mulder.

Cela suffira-t-il à apaiser la tempête qui a pris des proportions inquiétantes lors de l'assemblée publique de mardi soir? Personne ne le sait, mais M. Mulder est persuadé d'avoir fait un premier pas dans cette direction et que les compétences de M. Levine, administrateur d'hôpital chevronné et ancien directeur général de l'hôpital Notre-Dame, feront le reste. «Toutes les personnes qui l'ont rencontré réalisent qu'il est une personne très compétente, dynamique, articulée, réfléchie, dotée d'une pensée stratégique. C'est un homme d'action à qui il faut donner une chance, et il va nous démontrer dans six ou douze mois qu'il est le meilleur», a-t-il répondu avec passion.

On est toutefois conscient que David Levine, candidat péquiste défait en 1979 et actuel délégué du Québec à New York, devra travailler d'arrache-pied pour gagner la confiance de certains citoyens et employés. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'il entrera en poste le 15 juin prochain et non le 31 juillet. Il en profitera, entre autres, pour prendre contact avec les employés des hôpitaux Général, Civic et Riverside, qui seront amalgamés.

«Nous réalisons, comme certaines personnes le pensent, que M. Levine aura des difficultés, mais nous pensons que la grande majorité de la population d'Ottawa comprendra et acceptera les raisons pour lesquelles nous l'avons choisi», a insisté M. Mulder. Il en veut pour preuve le fait que, depuis l'assemblée de mardi, plus de 400 personnes ont téléphoné à l'hôpital pour manifester leur appui au conseil. D'autres ont contacté les fondations pour offrir des dons ou une part de leur héritage.

Le président pense qu'il suffit de pouvoir expliquer les faits aux gens pour que la majorité cesse de s'opposer au choix de M. Levine et en vienne même, parfois, à l'appuyer. Il dit l'avoir constaté en parlant à plus d'une centaine de personnes qui l'ont téléphoné à la maison. En fait, lui et ses collègues cachent mal qu'à leurs yeux, les protestataires de mardi soir ne représentent qu'une minorité.

Personne, dans ce contexte, n'a voulu commenter les propos du premier ministre Mike Harris, qui disait être «du côté des gens» et préféré un étranger fédéraliste à un Québécois souverainiste. Nick Mulder a quand même cru bon de l'informer de la décision du conseil. Il a fait de même avec plusieurs politiciens, dont son ami, le chef libéral Jean Charest. Cela a permis à M. Charest de féliciter le conseil, au moment même où ce dernier s'adressait à la presse. De son côté, le premier ministre Lucien Bouchard s'est réjoui de la décision du conseil et a tenu à mettre en valeur le talent de M. Levine. Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a lui aussi loué les administrateurs. Son parti compte d'ailleurs souligner leur sens démocratique dans le cadre d'une résolution qu'il souhaite présenter aux Communautés.

En après-midi, à Québec, l'Assemblée nationale n'a pas attendu la décision du conseil pour dénoncer en bloc l'intolérance manifestée envers M. Levine. Elle l'a fait en présentant une motion unanime à l'ouverture de la période des affaires courantes. C'est le président de l'Assemblée, Jean-Pierre Charbonneau, qui, avec le consentement de tous les partis représentés, le Parti québécois, le Parti libéral et l'Action démocratique, en a fait la lecture.

«Que l'Assemblée nationale du Québec dénonce vigoureusement l'intolérance manifestée à l'égard de David Levine suite à sa nomination comme directeur général du nouvel hôpital d'Ottawa et qu'elle réitère l'importance de respecter, dans notre société démocratique, le principe fondamental qu'est la liberté d'opinion.»

Roger Frappier honoré

Cannes — C'est en présence de la ministre québécoise de la Culture, Louise Beaudin, de Pierre Viot, président du Festival de Cannes, et de son délégué général, Gilles Jacob, que le producteur québécois Roger Frappier recevait hier l'hommage du 51^e Festival de Cannes. Pierre Viot lui a déclaré qu'il était le passeur entre les deux continents, entre la finesse européenne et la force de l'Amérique. Roger Frappier, ému, a reçu son trophée au nom de tous ses confrères québécois. Mais le producteur avait d'autres sujets de fierté hier: le film de son poulain Denis Villeneuve, *Un 32 août sur terre*, présenté au festival, vient d'être vendu à la France. Il sera distribué à la télé sur Canal + et dans le réseau des salles par Bac Films.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Nouvelle fusillade dans une école américaine

Un mort et 23 blessés dans un lycée de Springfield, Oregon

Springfield, Oregon (AP) — Nouvelle fusillade dans un établissement scolaire américain. Un élève armé d'une carabine a ouvert le feu hier matin dans la cafétéria d'un lycée de Springfield, dans l'Oregon (nord-ouest des États-Unis), faisant un mort et 23 blessés, dont huit se trouvaient dans un état critique.

L'auteur des coups de feu, selon la police, est un écolier de 15 ans qui avait été exclu mercredi de l'établissement pour avoir apporté une arme en classe. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été divulguée, a été maîtrisé par un autre élève, interpellé et placé en détention. Peu après la fusillade, la police a procédé à une perquisition au domicile de l'adolescent et y a découvert les cadavres d'un homme et d'une femme, dont on ignore l'identité. Selon plusieurs radios locales, il s'agit des parents du meurtrier présumé, une information qui n'a pas été confirmée.

La fusillade à l'école secondaire Thurston de Springfield, un établissement de 1350 élèves, s'est produite peu avant 8h du matin, avant le début des cours. De 300 à 400 personnes se trouvaient alors dans la cafétéria pour le petit-déjeuner.

Selon les témoins, l'adolescent, qui portait un imperméable de couleur crème, a sorti une carabine. «J'ai cru que c'était une blague. J'ai vu que c'était réel quand je l'ai vu pointer l'arme vers quelqu'un et entendu une fille crier», raconte Stephanie Quimby, 16 ans.

Très calme, le tireur se déplaçait dans la salle en «tirant sur tout le monde», ajoute Jonathan Crawford, 16 ans. Les vitres volaient en éclats, et les élèves plongeaient sous les

tables pour tenter de se protéger.

Une fois son arme vide, le forcené a tenté de la recharger. Jake Ryker, membre de l'équipe de lutte de l'école, s'est alors jeté sur le tueur, malgré des blessures au ventre et à la main. Il a réussi à le plaquer, à lui arracher son arme, et l'a maintenu au sol en attendant la police. Le jeune luteur a été hospitalisé dans un état critique.

Outre la carabine 22 long rifle, le jeune tireur était muni de deux armes de poing. «Nous lui avons parlé après la fusillade, il était très calme», a ajouté le capitaine de police Jerry Smith. D'après le procureur Doug Harclerod, l'adolescent sera jugé comme un adulte. Mais en raison de son âge, il n'est pas passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable.

Selon Robbie Johnson, un élève qui connaissait le suspect, «il disait toujours que ça serait marrant de tuer quelqu'un. Hier, il avait dit à des gens qu'il ferait probablement quelque chose de stupide aujourd'hui [mercredi].»

À Washington, le président Bill Clinton a fait part de ses condoléances aux familles des victimes. «Je sais que tous les Américains ont le cœur brisé. Nos pensées et nos prières vont aux familles» des victimes «et à toute la communauté» de Springfield, une ville de 51 000 habitants.

Plusieurs fusillades ont eu lieu au cours des dernières semaines dans d'autres écoles et lycées aux États-Unis. Mardi, un lycéen en a tué un autre à coups de fusil dans le parking de leur école de Fayetteville, dans le Tennessee, apparemment parce qu'ils se disputaient les faveurs d'une même jeune fille.

SOLUTION

Hydro-Québec accueille froidement l'hypothèse de Sirros

SUITE DE LA PAGE 1

à haute tension de la métropole.

Or, a précisé le porte-parole libéral, Hydro-Québec pourrait remplacer par une ligne à 315 kV les vieilles lignes à 120 ou à 230 kV qui relient actuellement le poste Laprairie à Saint-Jean-sur-Richelieu, la principale ville du fameux «triangle noir» de janvier.

Il suffirait de raccorder cette nouvelle ligne à celle qui relie déjà Saint-Césaire à Iberville, juste en face de Saint-Jean, pour pouvoir réalimenter ainsi par le sud tout le triangle noir en donnant, de surcroît, la priorité à la principale ville de la région.

Le député Sirros précise qu'on pourrait par ailleurs renforcer l'alimentation de la métropole, le deuxième objectif de la ligne à 735 kV entre les postes Hertel et Des Cantons, en utilisant plutôt la centrale de Beauharnois, qui produit 1600 MW à 11 kilomètres de la métropole.

Si l'électricité de la Baie-James, dit-il, est coupée autour de Montréal, la ligne Hertel-Des Cantons fournit effectivement une source de relève. Mais si la source elle-même flanche à la Baie-James ou si le réseau de transport est coupé dans sa portion nordique, il ne suffit plus d'avoir plusieurs raccords mais une source de relève.

Or les 1600 MW de Beauharnois, qui peuvent s'enrichir des 1500 MW des centrales ontariennes et américaines voisines de Moses Saunders, pourraient fournir plus d'électricité que les 2000 MW de la ligne à 735 kV projetée. Mais dans ce scénario, la métropole aurait sa propre mégacentrale. Il faudrait cependant, ajoute M. Sirros, qu'Hydro-Québec prenne la décision de la réserver en priorité aux Montréalais alors que sa production est actuellement dédiée prioritairement aux exportations américaines.

Chez Hydro-Québec, on accueillait froidement et avec scepticisme cette «hypothèse» qu'on ne qualifiait pas pour autant d'irréaliste. Le porte-parole, Stephan Bouchard, précisait que seule la ligne à 735 kV actuellement projetée «peut permettre d'atteindre simultanément les trois objectifs d'Hydro-Québec, soit le renforcement du réseau de la métropole, du poste Saint-Césaire et du réseau estrien». A son avis, la solution avancée par M. Sirros ne permet pas de renforcer le réseau estrien.

Mais, renseignements pris auprès d'un spécialiste de Trans-Energie, qui refuse d'être identifié pour des raisons évidentes, «le réseau estrien est déjà sécurisé puisque, en cas d'interruption sur le réseau québécois, le poste Des Cantons peut être réalimenté directement par nos clients américains en utilisant les interconnexions existantes».

Le même spécialiste précise qu'Hydro-Québec pourrait réviser sa stratégie, qui réserve la production de Beauharnois au marché américain, car le reste du réseau québécois vient d'être jugé suffisamment fiable par les Américains pour la sécurité de leurs interconnexions. Le porte-parole d'Hydro-Québec a d'ailleurs lui-même confirmé que le Northeast Power Planning Council (NPPC) avait statué au début de mai que le réseau québécois respectait désor-

mais les normes de fiabilité américaines.

En entrevue au Devoir, M. Sirros a ajouté que le remplacement des faibles lignes des emprises reliant Saint-Césaire et Saint-Jean-d'Iberville au poste de Laprairie par une ligne plus forte à 315 kV permettrait d'y faire passer la même puissance qu'on trouve sur la ligne à 735 kV projetée par Hydro-Québec. Il est en effet possible de faire passer 2000 MW sur une ligne à 315 kV, tout comme sur une ligne à 735 kV. Les pertes y sont cependant plus grandes, ce qui serait une considération négligeable en période de crise mais devient important quand il s'agit de transporter de forts volumes sur de longues distances pendant de longues périodes, comme c'est le cas de la production de la Baie-James ou de Manic-Charrière.

«Avant d'être informé par des personnes hautement compétentes — l'ancien ministre ne veut pas les nommer — de la possibilité d'atteindre les objectifs avoués d'Hydro-Québec à meilleur prix, plus rapidement et dans des emprises existantes, nous n'aurions pas vraiment osé questionner le choix d'Hydro-Québec, proposé au gouvernement. Mais depuis qu'on sait qu'il y a une telle alternative, nous sommes en droit de questionner l'approche du gouvernement, qui suspend les mécanismes habituels d'évaluation indépendante et publie des solutions disponibles. Il appartient désormais au gouvernement de démontrer que la solution d'Hydro-Québec est vraiment la meilleure et la seule possible. Cette démonstration n'est pas faite et le gouvernement doit s'y mettre même s'il ne semble pas intéressé à le faire.»

Le porte-parole de l'opposition a ajouté que son parti s'interroge sérieusement sur les «évidences grandissantes voulant que le renforcement du réseau par la ligne Hertel-Des Cantons soit une exigence des organismes américains régissant les exportations d'électricité».

La semaine dernière, les Cris dévoilaient une carte montrant que la ligne Hertel-Des Cantons pourrait éventuellement servir de source d'alimentation pour renforcer les interconnexions actuelles lorsque le besoin s'en fera sentir.

Pour M. Sirros, le gouvernement tente possiblement de faire passer une ligne d'exportation de plusieurs dizaines de millions pour une ligne répondant à des besoins intérieurs.

Il s'agit, dit-il, d'une «comptabilité discutable qui pourrait servir à masquer le vrai coût des exportations actuelles en faisant passer cette ligne pour une ligne [intérieure].»

Les libéraux, ajoute M. Sirros, «ne s'opposent nullement aux exportations d'électricité» et il n'est pas exclu qu'une fois au pouvoir, ils reprendront la logique du gouvernement péquiste, qui consiste désormais à lancer des projets à de strictes fins d'exportations. La rentabilité de cette approche n'a toutefois pas été démontrée, ce qui explique l'opposition des libéraux à cette stratégie, en rupture avec la stratégie historique qui consistait à limiter les exportations à la vente des surplus.

«Si on nous démontre, chiffres à l'appui et dans un véritable débat public, que le Québec a tout à gagner par cette approche, je suis prêt à regarder ça», a conclu Christos Sirros.

IRLANDAIS

«À Belfast, la division ne se voit pas, mais elle existe bel et bien»

SUITE DE LA PAGE 1

aussi à l'irlandaise, puisque la république offre à tous ceux qui le désirent un passeport en bonne et due forme.»

La situation touche parfois à l'absurde: il arrive en effet que des hommes d'affaires protestants du Nord n'hésitent pas à utiliser le passeport du Sud pour visiter certains pays. Les pays arabes, par exemple, l'acceptent plus facilement que le britannique.

«À Belfast, la division ne se voit pas, mais elle existe bel et bien», dit M. O'Farrell. La ville est en quelque sorte un jeu de piste dont on aurait oublié d'assembler les morceaux. L'étranger s'y promène en franchissant inconsciemment des frontières que l'autochtone traverse difficilement sans y penser. D'ailleurs, les chauffeurs de taxi ne disent pas un quartier catholique ou protestant, mais un quartier nationaliste ou unioniste!

Un restaurant, une association étudiante peuvent sembler à première vue ouverts à tous mais être en pratique investis par les tenants d'une seule confession.

De rares lieux de rencontre

Seuls les habitués sont capables de vous indiquer les bars du centre-ville, les rares écoles, les quelques lieux publics où catholiques et protestants se rencontrent. Ces lieux ont tous une caractéristique essentielle, une règle non écrite: on n'y parle pas politique!

Parmi ces rares endroits: le collège Lagan, qui accueille un millier d'élèves également répartis entre catholiques et protestants.

Alors que les écoles d'Irlande du Nord sont rigoureusement séparées selon la religion — et, souvent, même selon le sexe! —, ce collège pratique une mixité complète.

Depuis sa fondation, en 1981, par un groupe de parents, il prend soin de sélectionner ses élèves afin qu'il y ait toujours autant de catholiques que de protestants, mais aussi de garçons que de filles. *Quid* de ceux qui ne pratiquent aucune religion?

L'école offre des cours obligatoires sur les deux religions. Si bien que chaque élève en apprend autant sur ce qui a fondé le schisme protestant que sur les mystères du Saint-Esprit.

En 17 ans d'existence, l'institution a été reconnue par l'Etat et est aujourd'hui entièrement subventionnée. Mais elle n'a pas fait beaucoup de petits. Seulement trois autres collèges à Belfast et neuf dans tout l'Ulster pratiquent la mixité des religions. Au primaire, on compte à peine une vingtaine d'écoles de ce type.

«C'est une tendance nouvelle mais qui se développe lentement», reconnaît Paul Maxwell, porte-parole du collège. *Ça ne sera jamais la majorité des écoles d'Ulster. Les catholiques et les protestants sont trop attachés à leur identité.»*

La faute à Bono

En cette quasi-journée d'été, les élèves en uniforme bleu et gris (toutes les écoles d'Ulster imposent l'uniforme) sont en examen. Les autres se relâssent sous les arbres des jardins qui entourent l'institution.

Nicola Montgomery, une fille de 17 ans, fréquente l'endroit depuis six ans. Elle l'a quitté une année mais y est revenue car elle préférerait un milieu où se côtoient catholiques et protestants.

«Ici, on est conscients qu'il y a deux communautés, mais on n'en fait pas de cas, dit-elle. On se sent plus détendus car on ne se demande pas quelle religion pratiquent nos camarades. On les prend comme ils sont. C'est tout. Et on apprend à les connaître.»

Sa famille protestante votera non au référendum car, dit-elle, «il y a trop d'inconnues dans cette entente. Et puis, tous ces prisonniers qui seront relâchés, ce n'est pas une bonne chose. Et ces armes qui circulent partout... C'est inquiétant». Elle aussi penche sérieusement pour le non, même si elle hésite encore.

Pratiquante, elle va à la messe tous les dimanches et s'y pointe même trois fois dans la journée. Chez elle, on ne rigole pas avec la religion! Comme en Ulster en général d'ailleurs.

Son camarade de 18 ans, Alan Sheenan, un grand et mince catholique, est un chaud partisan du oui. «On aura peut-être la paix seulement dans 25 ans, dit-il, mais c'est la seule voie qui s'offre à nous. Dans ce processus, personne n'aura exactement ce qu'il veut. On peut, par exemple, ne pas être d'accord avec la libération des prisonniers politiques. Mais il n'y aura pas de désarmement sans elle. C'est le début d'un long processus.»

Nicola l'écoute attentivement, l'air pensif. Toute la semaine, les élèves se sont réunis pour discuter des enjeux du référendum.

Lorsqu'elle me raccompagne à la sortie du collège, Nicola me raconte qu'elle a assisté la veille au concert de U 2, près du port, où les leaders des principaux partis protestant et catholique se sont serré la main. Les élèves de son école faisaient partie des privilégiés qui ont reçu des billets.

Peut-être est-ce la faute à Bono. Mais, juste avant de partir, elle m'a glissé discrètement: «En y pensant bien, je crois que je voterai oui. Juste pour voir ce qui va arriver...»

CANNES Un film sur l'incommunicabilité

SUITE DE LA PAGE 1

scène du début s'imposait à lui: «Je voyais une personne coincée dans une voiture, avec le sentiment de claustrophobie qui s'y rattache.» Ensuite, durant plusieurs mois, des amis comme Jean Barbe et André Turpin (le directeur photo du film) l'ont aidé à peaufiner le texte.

Quand Denis Villeneuve avait tourné son sketch de *Cosmos* avec 40 figurants, une émission télé incorporée à l'histoire, il s'était dit: «J'en ai assez des mises en scène compliquées. La prochaine fois, je filme un gars et une fille sur le bord d'un trottoir.» Villeneuve, un ancien de la Course Destination Monde, a travaillé longtemps à l'école du clip, cherchant l'effet, l'image. Décidément, il avait vraiment envie de changer de ton.

Un 32 août sur terre est donc l'histoire d'un gars et d'une fille. Elle (Pascal Bussières), à la suite d'un accident, demande à son meilleur ami (Alexis Martin) de lui faire un enfant. Lui exige de le concevoir dans le désert. Et tous deux de partir pour Salt Lake City et sa mer de sel asséchée. Le réalisateur avait en tête un triptyque de Miró intitulé *Bleu*, que le peintre lui-même qualifiait de poème mis en musique. Il s'est dit: «Mon film sera comme ça: conçu avec une grande simplicité et un regard d'enfant, moins baroloqué d'habitude, avec des plans plus longs, des silences.» Dans l'imaginaire de Denis Villeneuve, le désert possède quelque chose de rassurant et de pétrifié à la fois, et celui de Salt Lake City, tout de sel séché — le lieu le plus mort du monde. Dans les bandes dessinées de *Lucky Luke*, il se rappelait avoir vu cet endroit représenté comme une tache blanche avec une ligne noire. «C'est un lieu lu-

naire, renchérit Alexis Martin, immaculé avec deux personnes avançant et rien d'autre, comme dans la neige.» «L'esthétique a été travaillée avec des lumières blanches, très sobres, en cinémascope. Je voulais demeurer collé aux acteurs plutôt qu'aux images», précise le réalisateur.

Denis Villeneuve a voulu faire un film sur l'incommunicabilité, les rendez-vous manqués entre un homme ayant été follement amoureux d'une femme sans qu'elle le sache, qui se fait proposer par elle une folle aventure. Mais tous deux auront peine à se rejoindre.

«J'ai aussi l'impression que Denis voulait faire un film lié aux obsessions de la trentaine, précise Alexis Martin: faut-il avoir ou pas un enfant quand aucune pression ne l'exige, si ce n'est une pression intérieure?»

Alexis Martin a senti son personnage très proche du cinéaste lui-même, avec la même timidité, des pans secrets. Il a observé le réalisateur pour mieux comprendre le héros. Le comédien est demeuré longtemps un peu perplexe face à son personnage. Devait-il incarner au premier degré ou lui donner un côté cabotin, fantaisiste? Il a joué à cloche-pied entre les deux, au fil des intuitions du cinéaste. Denis Villeneuve se sentait appuyé par des comédiens vraiment professionnels. «Pascal Bussières est quelqu'un qui parvient à un très haut niveau d'émotion rapidement, explique-t-il. Mais je voulais surtout éviter le piège du mélodrame, me promener à travers les méandres du non-dit, des correspondances.» Les dés sont jetés aujourd'hui. Déjà, le film ne lui appartient plus, livré au public, aux journalistes de Cannes. Un 32 août sur terre va son chemin, et Denis Villeneuve se croise les doigts quant au reste.



ARCHIVES LE DEVOIR
Ancien de la Course Destination Monde, Denis Villeneuve a travaillé longtemps à l'école du clip.